



2014

RAPPORT ANNUEL

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Plus de 110 millions de dollars

Capital total engagé* dans les fonds de capital-risque des sciences de la vie suivants :

- Fonds *New Emerging Medical Opportunities Fund II* de Sectoral Asset Management Inc.
- Fonds *Forbion Capital Partners Fund III C.V.*
- Fonds *Innovation Fund LP* de Teralys Capital
- Fonds *Domain Partners IX, L.P.*
- Fonds *Sanderling Ventures VII, L.P.*

Plus de 40 millions de dollars

Total de prêts garantis* pour appuyer les sociétés de sciences de la vie suivantes :

- Origin Biomed Inc.
- Apicore Inc.
- CRH Medical Corporation

* Fonds libellés en dollars canadiens et calculés selon les taux de change en vigueur à la date d'engagement.

Table des Matières

FAITS SAILLANTS FINANCIERS	2
LETTRÉ À NOS ACTIONNAIRES	4
RAPPORT DE GESTION	5
ÉTATS FINANCIERS	14
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	21
ÉQUIPE DE DIRECTION	38
CONSEIL D'ADMINISTRATION	39
INFORMATION DE LA SOCIÉTÉ	41

ÉNONCÉ PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs pour la Société et ses filiales. Ces énoncés prospectifs, de par leur nature, comportent nécessairement des risques et des incertitudes susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés par ces énoncés prospectifs. La Société considère que les hypothèses sur lesquelles reposent ces énoncés prospectifs sont réputées raisonnables à la date de leur formulation, mais elle avertit le lecteur que ces hypothèses sur des événements à venir, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, pourraient se révéler incorrectes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus font l'objet d'une discussion dans le présent rapport annuel ainsi que dans la notice annuelle de l'année terminée le 31 décembre 2014. La Société rejette toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en réponse à de nouveaux renseignements ou à des événements à venir, sauf si la loi l'exige. Pour de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes afférents à ces énoncés prospectifs, les investisseurs sont invités à consulter les dépôts trimestriels de documents de la Société, le rapport annuel et la notice annuelle ainsi que d'autres documents déposés sur SEDAR au www.sedar.com.

LETTRE À NOS ACTIONNAIRES

La première question qui m'est souvent posée par les actionnaires actuels ou éventuels de Knight est de savoir pourquoi je travaille. Ils ne m'interrogent pas sur ma santé, et pourtant, j'ai subi un grave accident cycliste en 2011. Étonnamment, ils s'enquêtent de la raison de la vente des Laboratoires Paladin Inc. après 19 années consécutives de revenus record et un cours de l'action qui a monté de 1,50 \$ à 142 \$, à Endo Health Solutions pour 3,2 milliards de dollars SANS prendre ma retraite.

La réponse est simple.

Je ne désirais pas vendre Paladin, mais j'assumais une responsabilité fiduciaire envers tous les actionnaires et qui prévalait sur mon désir personnel. J'aime vendre des médicaments. Nous améliorons la santé des gens tout en gagnant bien notre vie. Je ne pourrais imaginer une existence plus gratifiante et éloquente. Voilà pourquoi le même jour de la vente de Paladin à Endo, le 28 février 2014, a coïncidé avec la naissance de Knight.

Pour mémoire, je n'ai pas pris congé ce jour-là; mon père m'avait enseigné d'exercer ma vocation afin de n'avoir pas à travailler le moindre jour de ma vie.

Notre chef des finances, Jeffrey Kadanoff, et moi-même, sommes solidaires des actionnaires de Knight, convaincus que notre entité deviendra une fière société pharmaceutique spécialisée au Canada. Nous le prouvons par notre participation dans les trois opérations de financement et par mon investissement personnel de près de 70 millions de dollars. Nul doute que nos petits-enfants loueront notre ferme engagement envers l'avenir de Knight.

J'ai hâte de vous dévoiler nos progrès d'amélioration de la santé des Canadiens et Canadiennes par la thérapeutique de Knight. Cela prendra du temps. Paladin a connu la consécration après 19 ans. Merci de votre confiance que nous pouvons rééditer ce succès.



JONATHAN ROSS GOODMAN BA, LLB, MBA
Président et chef de la direction

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

Thérapeutique Knight Inc. et ses filiales en propriété exclusive, Knight Therapeutics (Barbados) Inc. et Knight Therapeutics (USA) Inc., (collectivement « Knight » ou la « Société ») est une société pharmaceutique spécialisée. Sa principale activité commerciale a trait au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques novateurs. Knight a en outre l'intention de financer d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie au Canada et à l'échelle internationale. Société ouverte dont le siège social est à Montréal, Knight est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « GUD ».

Le présent rapport de gestion donne un aperçu des activités, du rendement et de la situation financière de Knight pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés annuels et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Les états financiers consolidés de Knight au 31 décembre 2014 et pour l'exercice clos à cette date ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS »). Le présent rapport a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 18 mars 2015.

Informations prospectives

Le présent document renferme des informations prospectives pour la Société et ses filiales. Par leur nature même, ces informations comportent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents des informations prospectives envisagées. La Société juge les hypothèses sur lesquelles ces informations prospectives sont basées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées, mais elle prévient les lecteurs que ces hypothèses portant sur des événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, pourraient finalement s'avérer inexactes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux attentes actuelles sont traités dans le présent rapport annuel ainsi que dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de modifier toute information prospective à la suite de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf si la loi l'exige.

Faits saillants de la Société

En date du 28 février 2014, Knight a été inscrite à la Bourse de croissance TSX (« Bourse de croissance TSX ») en vertu de la convention de séparation d'entreprises

(la « convention de séparation d'entreprises ») entre Knight et Laboratoires Paladin Inc. (« Paladin »). Les titres de Knight ont commencé à y être négociés le 3 mars 2014, puis ont plutôt commencé à être négociés à la Bourse de Toronto (« TSX ») le 29 avril 2014.

En 2014, trois financements distincts ont été réalisés, pour un produit brut total d'environ 355 millions de dollars. De plus, grâce à l'homologation d'Impavido^{MD} par la FDA, Knight a reçu un bon d'évaluation prioritaire (le « bon »), qui a été vendu ultérieurement pour un produit brut d'environ 142 millions de dollars (125 millions de dollars US). Ces transactions ont dégagé un capital totalisant près de 500 millions de dollars.

À ce jour, Knight a affecté plus de 160 millions de dollars de ce capital, d'après le taux de change en vigueur au moment de chacune des transactions, à des placements dans des sociétés d'investissement en capital-risque du secteur des sciences de la vie et à des prêts consentis à des sociétés du secteur des sciences de la vie afin d'améliorer directement ou indirectement la capacité de Knight à acquérir ou à obtenir des licences de produits pour le Canada et certains marchés choisis dans le monde ainsi qu'à des acquisitions d'actifs ou de droits relatifs à des produits.

En 2014, Knight s'est engagée à investir dans cinq fonds du secteur des sciences de la vie, nommément Sectoral Asset Management Inc. (« Sectoral »), Forbion Capital Partners (« Forbion »), Teralys Capital (« Teralys »), Domain Associates, L.L.C. (« Domain »), et Sanderling Ventures, L.L.C. (« Sanderling »), un total de près de 110 millions de dollars, d'après le taux de change en vigueur au moment de chacune des transactions. Ces fonds peuvent tirer profit de leur vaste expérience du secteur des sciences de la vie ainsi que de leurs relations existantes avec des sociétés clés du secteur, notamment en facilitant les rapports avec leurs entités émettrices, afin d'aider la Société à acquérir les droits relatifs à des produits canadiens et de certains marchés choisis dans le monde.

À ce jour, Knight a consenti des prêts garantis totalisant environ 50 millions de dollars dans le cadre de quatre transactions distinctes à des sociétés du secteur des sciences de la vie : Origin Biomed Inc. (« Origin »), Apicore Inc. et Apigen Investments Limited (collectivement « Apicore »), CRH Medical Corporation (« CRH ») et Synergy Strips Corp. (« Synergy »). Ces prêts garantis ont été consentis en vue d'investir dans des occasions d'affaires offrant un juste rendement à faible risque et d'aider à acquérir les droits relatifs à des produits canadiens et de certains marchés choisis dans le monde.

À ce jour, Knight a acquis de nombreux droits relatifs à des produits grâce à deux transactions distinctes, soit une entente d'achat d'actifs intervenue avec Orphan Canada Inc. (« Orphan ») en septembre 2014 et l'acquisition de NeurAxon Inc. (« NeurAxon ») au début de 2015.

Grâce à l'homologation par la FDA d'Impavido^{MD} pour le traitement de la leishmaniose, maladie tropicale négligée, et à la vente ultérieure du bon, plusieurs

sociétés du secteur des sciences de la vie ont communiqué avec Knight pour discuter de leurs propres traitements de maladies tropicales négligées et déterminer si Knight pouvait devenir un partenaire stratégique. Knight est engagée dans plusieurs pourparlers, ce qui pourrait mener à l'acquisition par Knight de droits relatifs à des produits au Canada et dans certains marchés choisis dans le monde et d'un intérêt avantageux dans des bons à l'avenir.

Par-dessus tout, Knight a constitué un portefeuille prometteur de produits à différentes étapes de développement dans diverses régions. Le tableau suivant présente le portefeuille de produits de Knight :

Portefeuille de produits de Knight

Produit	Indication	Donneur de licence / fournisseur	Situation réglementaire	Droits par pays
Impavido ^{MD}	Leishmaniose	s. o.	Homologué dans 14 pays	À l'échelle mondiale
ATryn ^{MD}	Prévention des événements thromboemboliques	rEVO Biologics	Enregistrement préalable	Canada
Photofrin ^{MD}	Cancer de l'œsophage, cancer endobronchique, dysplasie de haut degré associée au syndrome de l'œsophage de Barrett, tumeur papillaire de la vessie	Pinnacle Biologics	Homologué	Canada
FOCUSfactor ^{MD} 1, 2	Supplément diététique	Synergy Strips Corp.	Homologué	Canada
NXN-188 ² (nNOS/5HT)	Migraine aiguë	s. o.	Phase 2	À l'échelle mondiale
NXN-462 ² (nNOS)	Douleur chronique et troubles neurologiques	s. o.	Phase 2	À l'échelle mondiale
Inhibiteur de la nNOS/iNOS ²	Douleur inflammatoire	s. o.	Préclinique	À l'échelle mondiale

¹ Knight détient les droits de licence exclusifs de FOCUSfactor^{MD} au Canada et une option exclusive pour les droits relatifs au produit en Israël, en Russie et en Afrique subsaharienne.

² Acquis après le 31 décembre 2014.

La Société prévoit continuer d'ajouter des produits à la liste de marques en cours.

Ces réalisations, obtenues au cours de la dernière année, se sont concrétisées au départ avec seulement deux employés. Actuellement, la Société compte plus de dix employés et vise à accroître son équipe de développement commercial afin de bâtir une société pharmaceutique spécialisée avec des produits destinés à améliorer la santé des personnes au Canada et dans les marchés où elle exerce ses activités.

Aperçu et rendement global

Knight a été constituée en société le 1^{er} novembre 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* à titre de filiale de Paladin. Le 5 novembre 2013, Paladin

a annoncé qu'elle avait conclu une convention définitive (la « convention d'arrangement ») avec, entre autres, Endo Health Solutions Inc. (« Endo »). Conformément aux opérations envisagées par la convention d'arrangement, Endo et Paladin sont devenues des filiales indirectes en propriété exclusive d'Endo International Limited (la « Nouvelle Endo »), et toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Paladin ont été échangées contre 1,6331 action ordinaire de la Nouvelle Endo, un montant en espèces de 1,16 \$, sous réserve d'un rajustement, et une action ordinaire de Knight en échange d'une action ordinaire de Paladin, par voie d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« arrangement »). En outre, chaque porteur d'une option de Paladin qui avait un montant dans le cours par action positif, comme défini dans le plan d'arrangement,

a eu le droit de recevoir, entre autres, une action ordinaire de Knight contre chaque option de Paladin.

Par suite de la convention d'arrangement, le 27 février 2014, Paladin et Knight ont conclu la convention de séparation d'entreprises prévoyant, en échange de 22 036 059 actions de Knight, le transfert des actifs qui seront détenus par Knight et des passifs qui seront repris par celle-ci (ou l'une de ses sociétés affiliées) auprès de Paladin et de Paladin Labs (Barbados) Inc. (« Barbco »), y compris : 1 000 000 \$ en espèces, tous les droits de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale pour le médicament connu sous l'appellation Impavido^{MD} (miltéfosine) (« Impavido^{MD} »), produit utilisé pour le traitement de la leishmaniose, et un bon qui sera émis au nom de Paladin Therapeutics, Inc. (filiale de Thérapeutique Knight Inc. renommée par la suite Knight Therapeutics (USA) Inc.) par la Food and Drug Administration (« FDA ») des États-Unis au moment de l'homologation d'Impavido^{MD} par celle-ci ou, s'il n'est pas émis à temps pour la conclusion des opérations envisagées par la convention de séparation d'entreprises, tous les droits se rattachant à ce bon.

La convention de séparation d'entreprises prévoyait également qu'une des filiales de Thérapeutique Knight Inc., soit Knight Therapeutics (Barbados) Inc. (« Knight Barbados »), à titre de donneur de licence, conclurait une convention de distribution et de licence avec Barbco. Aux termes de cette convention, dans sa version modifiée, Knight Barbados a accordé à Barbco les droits de commercialisation exclusifs d'Impavido^{MD} pour une durée de dix ans dans le monde, ailleurs qu'aux États-Unis. En vertu de cette entente, Barbco versera à Knight Barbados des honoraires s'élevant à 22,5 % des produits tirés de l'octroi de licences (autres que les ventes brutes) provenant d'Impavido^{MD} dans le monde, ailleurs qu'aux États-Unis. En outre, selon la convention d'approvisionnement exclusive intervenue entre Knight Barbados et Barbco et conclue en décembre 2014, cette dernière doit acquiescer à la totalité des exigences en matière de stocks pour Impavido^{MD} de Knight Barbados en contrepartie d'un prix d'achat correspondant au coût de fabrication ou d'acquisition de ce dernier, plus 22,5 % des ventes brutes d'Impavido^{MD} dans le monde, ailleurs qu'aux États-Unis.

L'échange des actions de Knight et le transfert d'actifs ont été réalisés à la juste valeur. En échange des 22 036 059 actions ordinaires de Knight, la Société a comptabilisé un montant en espèces de 1,0 million de dollars et des actifs de 10,9 millions de dollars, dont une tranche de 10,0 millions de dollars a été attribuée au bon.

En date du 28 février 2014, Knight a été inscrite à la Bourse de croissance TSX, et ses titres ont commencé à

être négociés le 3 mars 2014 sous le symbole « GUD.V ».

Le 6 mars 2014, Knight a conclu une entente visant un placement privé par voie de prise ferme de bons de souscription spéciaux pour un montant de 75,0 millions de dollars. Le 19 mars 2014, la Société a émis 21 428 580 bons de souscription spéciaux (les « bons de souscription spéciaux ») à un prix de 3,50 \$ par bon de souscription spécial, représentant pour Knight un produit brut totalisant 75,0 millions de dollars (le « placement »). Long Zone Holdings Inc. (« Long Zone ») (auparavant 3487911 Canada Inc.), entité contrôlée par le président, chef de la direction et actionnaire de la Société, a acheté 6 052 739 bons de souscription spéciaux aux termes du placement pour un montant d'environ 21,2 millions de dollars. Joddes Limited, entité liée au président et chef de la direction de la Société, a acheté 1 127 542 bons de souscription spéciaux aux termes du placement pour un montant de 3,9 millions de dollars.

Chaque bon de souscription spécial peut être échangé contre une action ordinaire du capital de la Société sans contrepartie additionnelle. Les bons de souscription spéciaux ont été réputés exercés à l'échéance de la période de détention applicable, soit à la première des deux dates suivantes : i) au plus tard le cinquième jour ouvrable après la date d'émission d'un reçu aux fins d'un prospectus définitif visant l'émission d'actions ordinaires sous-jacentes aux bons de souscription spéciaux; et ii) quatre mois et un jour après le 19 mars 2014. Le visa a été délivré le 17 avril 2014, et les bons de souscription ont été échangés contre des actions ordinaires dans les cinq jours ouvrables suivants.

Dans le cadre de l'émission des bons de souscription spéciaux, la Société a aussi émis, à l'intention des preneurs fermes, 282 266 options de rémunération qui ont ensuite été échangées contre des bons de souscription à titre de rémunération, lesquels peuvent être exercés en tout temps jusqu'au 19 mars 2015 à un prix d'exercice équivalant à 3,75 \$ par bon. Le 28 octobre 2014, 112 906 bons de souscription à titre de rémunération ont été échangés contre des actions ordinaires. La tranche restante de 169 360 bons de souscription a été échangée le 24 février 2015 pour une contrepartie totalisant 635 100 \$.

Le 19 mars 2014, la Société a annoncé l'homologation par la FDA du médicament Impavido^{MD} pour le traitement de la leishmaniose viscérale, cutanée ou cutanéomuqueuse, et a obtenu le bon. Le bon est transférable et peut être vendu à une autre entité. Il offre également au porteur un examen accéléré par la FDA de toute demande de médicament. La direction avait la ferme intention de céder le bon, et celui-ci répond aux

critères relatifs au classement à titre d'actif détenu en vue de la vente. Knight a vendu le bon par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Knight Barbados, pour un produit brut totalisant 141,9 millions de dollars (125,0 millions de dollars US).

Le 21 mars 2014, Knight a conclu une entente visant un placement privé par voie de prise ferme de bons de souscription spéciaux additionnels (les « bons de souscription spéciaux additionnels ») pour un montant de 75,0 millions de dollars, qui a par la suite été modifiée pour porter le montant à 180,1 millions de dollars. Le 10 avril 2014, la Société a émis 34 300 000 bons de souscription spéciaux additionnels à un prix de 5,25 \$, sensiblement selon les mêmes modalités que les bons de souscription spéciaux, pour un produit brut totalisant 180,1 millions de dollars. Long Zone a acheté 7 620 000 bons de souscription spéciaux additionnels en contrepartie de 40,0 millions de dollars. Le visa a été délivré le 17 avril 2014, et les bons de souscription ont été échangés contre des actions ordinaires dans les cinq jours ouvrables suivants.

Le 14 avril 2014, Knight a conclu une entente avec Medicure, société pharmaceutique spécialisée, en vertu de laquelle Knight fournira des services-conseils à celle-ci afin de l'aider à assurer la croissance de ses activités pharmaceutiques spécialisées aux États-Unis et la mise en œuvre de ses initiatives en matière de développement commercial. Le 7 juillet 2014, Knight a reçu des options sur actions de Medicure en contrepartie des services rendus, et elle recevra des options d'actions additionnelles pendant la durée de l'entente.

Le 29 avril 2014, les titres de Knight ont commencé à être négociés à la Bourse de Toronto sous le symbole « GUD » et ont été retirés de la cote de la Bourse de croissance TSX.

Le 1^{er} mai 2014, la Société a annoncé que Genesys Capital Management Inc. a été retenue pour assister Knight dans ses efforts en matière de développement commercial. Le mandat porte sur le financement garanti de sociétés pharmaceutiques spécialisées et de sociétés biotechniques émergentes dans le but d'avoir accès à des produits novateurs pour le marché canadien.

Le 25 juin 2014, la Société a consenti un prêt garanti de 850 000 \$ à Origin, lequel porte intérêt à un taux de 15 % par année et vient à échéance le 25 juin 2017. Le prêt est garanti par un droit grevant les actifs d'Origin. En outre, des bons de souscription ont été émis à l'intention de Knight visant l'acquisition de 698 483 actions privilégiées d'Origin, à un prix de 0,0794 \$ l'action. Origin affectera les fonds en découlant aux initiatives de croissance de la marque Neuragen au Canada et aux États-Unis. Neuragen est le premier traitement topique

entièrement naturel, vendu sans ordonnance pour le soulagement rapide de la douleur neuropathique périphérique diabétique, autorisé aux fins de vente au Canada et aux États-Unis.

Le 26 juin 2014, la Société a signé une lettre d'entente avec Sectoral visant le placement de 13,9 millions de dollars (13 millions de dollars US) dans un fonds privé qui investit dans des sociétés ouvertes et fermées du secteur des soins de santé. Sectoral aidera aussi la Société à obtenir un accès privilégié aux droits relatifs à des produits pharmaceutiques canadiens et facilitera les rapports entre Knight et des sociétés émettrices lorsque des occasions de financement se présenteront.

Le 3 juillet 2014, Knight a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti à Apicore un prêt garanti de 6,9 millions de dollars (6,5 millions de dollars US) portant intérêt à un taux de 12 % par année et venant à échéance le 30 juin 2018. Signet Healthcare Partners (« Signet »), société de capital-investissement, détient un placement en titres de capitaux propres dans Apicore. Un associé de Signet siège aussi au conseil d'administration de Knight.

Le 2 septembre 2014, Knight a conclu une entente d'achat d'actifs avec Orphan visant les droits canadiens relatifs à ATryn^{MD} et Photofrin^{MD} (porfimère sodique), deux produits pharmaceutiques novateurs dont la commercialisation a été approuvée dans de nombreux territoires.

Également le 2 septembre 2014, la Société a annoncé que Bourne Partners, banque d'investissement privée de premier plan axée sur le secteur des soins de santé, a été retenue pour assister Knight dans ses démarches en matière de développement commercial.

Le 2 octobre 2014, Knight a conclu une entente avec Forbion aux termes de laquelle la Société investira 27,5 millions de dollars (19,5 millions d'euros) dans Forbion Capital Fund III C.V.

Le 28 octobre 2014, Knight a conclu une entente avec Teralys aux termes de laquelle la Société investira 30 millions de dollars dans Teralys Capital Innovation Fund LP.

Le 19 novembre 2014, Knight, par l'entremise de l'une de ses filiales en propriété exclusive, Knight Barbados, a vendu le bon à Gilead Sciences, Inc., pour un produit brut totalisant 141,9 millions de dollars (125,0 millions de dollars US).

Le 1^{er} décembre 2014, la Société a consenti un prêt garanti de 34,0 millions de dollars (30,0 millions de dollars US) à CRH, lequel porte intérêt à un taux de 10 %

par année. Le prêt, utilisé pour financer l'acquisition de Gastroenterology Anesthesia Associates, LLC et ses entreprises connexes, collectivement un fournisseur de services d'anesthésie établi au sud-est des États-Unis (« GAA »), vient à échéance le 1^{er} décembre 2016 et est garanti par un droit grevant les actifs de CRH et de GAA. La Société a également reçu 3 millions d'actions ordinaires de CRH dans le cadre du prêt consenti. CRH est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « CRH ».

Le 3 décembre 2014, Knight a conclu une entente visant un placement par voie de prise ferme (le « placement d'actions ») aux termes de laquelle les preneurs fermes ont accepté d'acheter 11 111 120 actions ordinaires de Knight à un prix de 6,75 \$ l'action ordinaire, pour un produit brut pour Knight de 75,0 millions de dollars. Le 4 décembre 2014, Knight a modifié les dispositions du placement d'actions pour faire passer le nombre d'actions à 12 882 800, pour un produit brut d'environ 87,0 millions de dollars. Le 22 décembre 2014, Knight a conclu le placement annoncé, pour un produit brut de 87,0 millions de dollars. En outre, les preneurs fermes disposaient d'une option, exerçable pendant une période de 30 jours suivant le 22 décembre 2014, qui leur permettait d'acheter un total de 1 932 420 actions ordinaires supplémentaires au prix de 6,75 \$ l'action, pour un produit brut de 13,0 millions de dollars afin de couvrir les surallocations, le cas échéant, et à des fins de stabilisation du marché (l'« option de surallocation »).

Le 16 décembre 2014, par l'entremise de l'une de ses filiales en propriété exclusive, la Société a conclu une entente avec Sanderling afin d'investir 11,6 millions de dollars (10,0 millions de dollars US) dans Sanderling Ventures VII, L.P., et avec Domain afin d'investir 29,0 millions de dollars (25 millions de dollars US) dans Domain Partners IX, L.P.

Après la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Le 1^{er} janvier 2015, Knight a acquis NeurAxon en contrepartie d'environ 1,75 million de dollars. Knight investira des montants supplémentaires pour développer davantage la gamme de produits de NeurAxon. Ces produits, dont le procédé consiste à inhiber sélectivement la synthèse d'oxyde nitrique (NOS), visent le traitement de la douleur et des migraines.

Le 14 janvier 2015, les preneurs fermes ont exercé l'option de surallocation dans son intégralité, pour un

produit brut de 13,0 millions de dollars, qui a élevé le produit brut total du placement à 100,0 millions de dollars.

Le 22 janvier 2015, Knight, par l'entremise de l'une de ses filiales en propriété exclusive, a conclu une convention de prêt garanti de premier rang avec Synergy. Le prêt garanti de 7,4 millions de dollars (6 millions de dollars US) portera intérêt à 15 % par an et viendra à échéance le 20 janvier 2017. Dans le cadre de la transaction, la Société a reçu 4 595 187 actions ordinaires du capital de Synergy, représentant près de 6,5 % de la totalité de son capital dilué. Knight recevra également un bon de souscription de 10 ans lui permettant d'acheter jusqu'à 3 584 759 actions de Synergie à 0,34 \$ l'action.

Prises de position comptables récentes

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme et des modifications sur ses états financiers consolidés.

Principales estimations et hypothèses comptables

Nos principales estimations et hypothèses comptables sont présentées à la note 3 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Information sectorielle

La Société n'a qu'un secteur à présenter, dont la principale activité commerciale a trait au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques novateurs au Canada et partout dans le monde.

Principales informations financières trimestrielles

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers trimestriels non audités.

Comptes de résultat et états du résultat global consolidés trimestriels

(en dollars canadiens, sauf les montants par action)

	T4 \$	T3 \$	T2 \$	T1 \$
Produits des activités ordinaires	109 608	6 901	247 373	1 441
Charges				
Charges administratives	2 285 367	1 227 438	693 360	77 272
Recherche et développement	214 226	686 517	112 736	15 037
	(2 389 985)	(1 907 054)	(558 723)	(90 868)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 546	7 401	6 515	493
Amortissement des immobilisations incorporelles	18 970	18 970	18 970	6 324
Charge d'intérêt	-	-	4 500	19 040
Produits d'intérêt	(1 845 170)	(1 134 970)	(878 744)	(40 983)
Profit à la vente d'une immobilisation incorporelle	(129 370 762)	-	-	-
Autres produits	(1 234)	(329 295)	(104 859)	-
Profit net sur les actifs financiers	(15 706)	-	-	-
Profit de change	(1 409 913)	(976 145)	(1 210)	-
Résultat avant impôt sur le résultat	130 226 284	506 985	396 105	(75 742)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	4 418 329	(1 177)	5 488	-
Charge d'impôt différé	826 516	(54 396)	-	-
Résultat net pour la période	124 981 439	562 558	390 617	(75 742)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net au cours des périodes ultérieures				
Profit latent sur les instruments financiers disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt de 807 962 \$ au T4 de 2014)	4 881 801	174 651	1 711 235	-
Profit latent sur la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger	3 199 150	-	-	-
Autres éléments du résultat global pour la période	8 080 951	174 651	1 711 235	-
Total du résultat global pour la période	133 062 390	737 209	2 101 852	(75 742)
Résultat de base par action	1,58	0,007	0,006	(0,01)
Résultat dilué par action	1,57	0,007	0,006	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires				
De base	79 299 307	77 781 587	63 066 993	8 079 889
Dilué	79 372 599	77 869 627	63 166 988	8 079 889

Bilans consolidés résumés

(en dollars canadiens)

Aux	31 décembre 2014 \$	31 décembre 2013 \$
Trésorerie	283 445 451	1
Titres négociables	133 411 500	-
Autres actifs courants	11 715 654	-
Immobilisations corporelles et incorporelles	893 489	-
Autres actifs financiers	57 147 077	-
Total de l'actif	486 613 171	1
Total des passifs courants	7 622 437	-
Capitaux propres	478 990 734	1
Total du passif et des capitaux propres	486 613 171	1

Aucun dividende n'a été déclaré ni versé sur nos actions ordinaires depuis la date de notre constitution en société. Nous ne prévoyons pas verser de dividende dans un avenir prévisible.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Trimestre et exercice clos le 31 décembre 2014

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires liés au produit tiré des ventes brutes d'Impavido^{MD} ont été de respectivement 110 000 \$ et 365 000 \$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014. On s'attend à ce que ces produits soient irréguliers, les ventes d'Impavido^{MD} découlant habituellement d'un processus d'appel d'offres dans le cadre duquel les possibilités de commercialisation du produit dans des pays moins développés sont relativement peu nombreuses.

Charges administratives

Les charges administratives, qui s'établissent à 2,3 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, ont trait aux charges salariales totalisant 1,8 million de dollars, y compris une charge de rémunération fondée sur des actions de 795 000 \$ et des honoraires de consultation et professionnels de 328 000 \$. La tranche restante est liée aux frais généraux de bureau, aux loyers, aux services publics, aux déplacements, aux assurances, aux jetons de présence des membres du conseil et à d'autres charges. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les charges administratives ont atteint 4,3 millions de dollars, dont 3,2 millions de dollars ont trait aux charges salariales, y compris une charge de rémunération fondée sur des actions de 1,8 million de dollars, des honoraires d'environ 600 000 \$, qui incluent les services de consultation liés aux efforts en matière de développement commercial, et des frais d'inscription à la Bourse de Toronto d'environ 174 000 \$. La tranche restante de 328 000 \$ est liée aux frais généraux de bureau, aux loyers, aux services publics, aux déplacements et aux assurances.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement, qui s'établissent à 214 000 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, ont trait aux honoraires de consultation engagés au titre de la commercialisation d'Impavido^{MD} aux États-Unis et aux exigences post-commercialisation de la FDA visant Impavido^{MD}. Les frais de recherche et de développement de 1,0 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont imputables aux honoraires de consultation de 444 000 \$ engagés au titre de la commercialisation d'Impavido^{MD} aux États-Unis et aux exigences post-commercialisation

de la FDA Impavido^{MD} ainsi qu'à l'acquisition de droits relatifs à des produits de 584 000 \$ au troisième trimestre de 2014.

Charge d'intérêt

Aucune charge d'intérêt n'a été comptabilisée au cours du trimestre clos le 31 décembre 2014. La charge d'intérêt pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 est principalement imputable aux intérêts payés sur l'emprunt auprès d'une partie liée, lequel a été remboursé le 8 avril 2014.

Produits d'intérêt

Les produits d'intérêt pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 proviennent principalement des intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie moyens de la Société et des intérêts gagnés sur les prêts consentis de respectivement 918 000 \$ et 896 000 \$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a gagné respectivement 2,8 millions de dollars et 1,1 million de dollars découlant des intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie moyens de la Société et des prêts consentis par celle-ci.

Profit à la vente d'une immobilisation incorporelle

Au cours du quatrième trimestre de 2014, la Société, par l'entremise de l'une de ses filiales en propriété exclusive, a vendu le bon pour un produit brut totalisant 141,9 millions de dollars (125,0 millions de dollars US). La Société a comptabilisé un profit de 129,4 millions de dollars, déduction faite des frais de vente et de cession pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Autres produits

Les produits liés à la prestation de services-conseils par la Société ont atteint 435 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Profit de change

Les profits de change de respectivement 1,4 million de dollars et 2,4 millions de dollars pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont attribuables essentiellement aux profits latents sur les actifs financiers libellés en dollars américains du fait de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours de l'exercice.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt exigible pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014 de 4,4 millions de dollars découle essentiellement de la vente du bon et des produits d'intérêt réalisés sur les soldes de trésorerie

moyens et les prêts consentis. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 3,4 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

L'impôt différé de respectivement 827 000 \$ et 772 000 \$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014 est lié à la naissance et au renversement des différences temporaires dans le compte de résultat.

Résultat par action

Les résultats par action de base et dilué ont été de respectivement 1,58 \$ et 1,57 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2014. Les résultats par action de base et dilué pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été de 2,20 \$.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont atteint respectivement 8,1 millions de dollars et 10,0 millions de dollars. Ces autres éléments du résultat global découlent des profits latents sur les instruments financiers disponibles à la vente de respectivement 4,9 millions de dollars et 6,8 millions de dollars pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014, déduction faite de l'impôt différé de 808 000 \$ et 1,1 million de dollars, et du profit latent sur la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger de 3,2 millions de dollars pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Situation de trésorerie et sources de financement

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de capitaux propres ou dans des titres de placement liquides dont les échéances varient et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses à l'égard des activités poursuivies et des taux d'intérêt en vigueur.

La Société est d'avis que sa trésorerie et ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation suffisent à financer les activités courantes, à répondre aux besoins actuels en matière de fonds de roulement et à financer les acquisitions futures de produits.

Au 31 décembre 2014, la Société détenait 283,4 millions de dollars en trésorerie et 133,4 millions de dollars en titres négociables.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se sont élevés à 803 000 \$. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation représentent les flux de trésorerie

découlant principalement des produits d'intérêt de 2,9 millions de dollars, contrebalancés par les charges d'exploitation, y compris les charges salariales, les charges liées aux relations publiques et les frais de bureau, déduction faite des produits et des charges sans effet de trésorerie comme l'impôt différé, la charge de rémunération fondée sur des actions, l'acquisition de droits relatifs aux produits assortie d'actions, l'amortissement, les intérêts au titre de la désactualisation, les autres produits, le profit net sur la vente des autres actifs financiers courants et les immobilisations incorporelles, le profit de change latent, les produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 49,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. La Société a investi 133,4 millions de dollars dans les titres négociables, a consenti des prêts garantis totalisant 38,9 millions de dollars, a investi 14,1 millions de dollars dans des fonds du secteur des sciences de la vie, a acheté des titres de capitaux propres totalisant 2,2 millions de dollars et a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de 70 000 \$. Une sortie de fonds de 188,7 millions de dollars a été contrebalancée par un produit net tiré de la vente du bon de 139,6 millions de dollars.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement se sont établis à 328,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. L'émission de bons de souscription spéciaux au cours du premier semestre de 2014 a généré de la trésorerie totalisant 244,8 millions de dollars, déduction faite des coûts, tandis que le placement d'actions clôturé au cours du quatrième trimestre de 2014 a dégagé de la trésorerie totalisant 83,0 millions de dollars, déduction faite des coûts, le tout contrebalancé par une sortie de fonds de 595 000 \$ au titre des bons de souscription et des prêts consentis pour l'achat d'actions à certains employés. L'emprunt contracté auprès d'une partie liée au premier trimestre a dégagé un montant en trésorerie de 2,5 millions de dollars, mais a été remboursé au deuxième trimestre de 2014. Une entrée de trésorerie par suite de l'exercice des bons de souscription à titre de rémunération et la participation des salariés et des administrateurs au régime d'achat d'actions s'est élevée à 454 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. L'entrée de trésorerie restante de 1,0 million de dollars est attribuable à l'incidence nette de la convention de séparation d'entreprises.

Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la Société, comme ils sont décrits à la note 20 des états financiers consolidés

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comprennent actuellement un contrat de location simple et un engagement à verser un montant en capital additionnel à divers fonds de placement.

Transactions entre parties liées

Le 21 janvier 2014, Long Zone a consenti une facilité de crédit renouvelable non garantie jusqu'à concurrence de 5,0 millions de dollars à la Société pour répondre aux besoins en matière de fonds de roulement et aux besoins généraux de l'entreprise. La facilité de crédit arrive à échéance deux ans après la date d'émission et porte intérêt à un taux égal au taux préférentiel majoré de 4 %. Le 20 février 2014, la Société a prélevé 2,5 millions de dollars sur sa facilité de crédit. L'emprunt de 2,5 millions de dollars et les intérêts connexes de 22 534 \$ ont été entièrement remboursés le 8 avril 2014.

Pharmascience Inc., société liée au président, chef de la direction et actionnaire de la Société, a fourni des services administratifs totalisant environ 20 000 \$ à la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Instruments financiers

Knight n'a conclu aucun contrat visant des instruments de couverture du risque de change ou d'autres risques au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Engagements financiers

Les engagements financiers que nous avons au 31 décembre 2014 à l'égard d'un contrat de location simple, des engagements à verser un montant en capital additionnel dans des fonds de placement disponibles à la vente et d'un engagement visant le financement de certaines obligations au titre de clauses d'indexation sur les bénéfices futurs d'une autre société sont présentés à la note 20 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente un résumé des données sur les actions :

Au	18 mars 2015 \$
Actions ordinaires	92 921 496
Options sur actions ¹	1 644 720

¹ Le 2 juin 2014, la Société a émis 1 362 220 options de rémunération fondée sur des actions à l'intention des employés, dirigeants et administrateurs à un prix d'exercice de 5,65 \$.

Aux troisième et quatrième trimestres de 2014, la Société a émis 282 500 options de rémunération fondée sur des actions à l'intention des employés, dirigeants et administrateurs à un prix d'exercice variant de 5,20 \$ à 6,69 \$.

Aucune option n'avait été exercée ou n'était arrivée à échéance ni n'avait fait l'objet d'une renonciation au 18 mars 2015.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société

Il incombe à la direction de maintenir des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés, garantissant que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.

La Société est dotée d'une politique officielle en matière de communication de l'information qui vise à sensibiliser les membres du conseil d'administration, la haute direction et les employés à l'égard de l'approche de la Société en matière de communication de l'information.

La Société a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information. Par suite de cette évaluation, la direction a conclu qu'ils étaient suffisamment efficaces au 31 décembre 2014 pour fournir l'assurance raisonnable que l'information significative ayant trait à la Société lui est communiquée.

Il incombe à la direction de la Société de mettre en œuvre et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquat. La Société a conçu les CIIF et a évalué leur efficacité au 31 décembre 2014. D'après cette évaluation, la direction a conclu qu'ils sont adéquats et efficaces pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS.

Tous les contrôles, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes, y compris la possibilité d'erreurs humaines et le contournement des contrôles ou des procédures. Par conséquent, rien ne garantit que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le CIIF puissent éviter toutes les erreurs ou toutes les fraudes.

États financiers consolidés annuels audités

Thérapeutique Knight Inc.

31 décembre 2014

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Thérapeutique Knight Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Thérapeutique Knight Inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2014 et 2013, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et pour la période à partir de sa constitution en société le 1^{er} novembre 2013 jusqu'au 31 décembre 2013, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Thérapeutique Knight Inc. aux 31 décembre 2014 et 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos les 31 décembre 2014 et pour la période à partir de sa constitution en société le 1^{er} novembre 2013 jusqu'au 31 décembre 2013 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst + Young S.N.A./S.E.V.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 18 mars 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120254

BILANS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

Aux 31 décembre

	2014 \$	2013 \$
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie	283 445 451	1
Titres négociables (note 5)	133 411 500	-
Créances (note 6)	740 545	-
Stocks (note 7)	601 780	-
Autres actifs financiers courants (note 11)	10 089 462	-
Autres actifs courants (note 8)	283 867	-
Total des actifs courants	428 572 605	1
Immobilisations corporelles (note 9)	47 728	-
Immobilisations incorporelles (note 10)	845 761	-
Autres actifs financiers (note 11)	57 147 077	-
Total de l'actif	486 613 171	1
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Fournisseurs et charges à payer (note 12)	2 089 911	-
Impôts sur le résultat à payer	4 492 701	-
Produits différés	1 039 825	-
Total des passifs courants	7 622 437	-
Capitaux propres		
Capital social (note 14)	341 065 000	1
Surplus d'apport	2 100 025	-
Cumul des autres éléments du résultat global	9 966 837	-
Résultats non distribués	125 858 872	-
Total des capitaux propres	478 990 734	1
	486 613 171	1

Engagements (note 20)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 22)

Voir les notes ci-jointes.

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS
(en dollars canadiens)

	Exercice clos le 31 décembre 2014 \$	Période à partir de la constitution en société le 1 ^{er} novembre 2013 jusqu'au 31 décembre 2013 \$
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	365 323	-
CHARGES		
Charges administratives	4 283 437	-
Recherche et développement	1 028 516	-
	(4 946 630)	-
Amortissement des immobilisations corporelles <i>(note 9)</i>	21 955	-
Amortissement des immobilisations incorporelles <i>(note 10)</i>	63 234	-
Charge d'intérêt <i>(note 13)</i>	23 538	-
Produits d'intérêt	(3 899 865)	-
Profit à la vente d'immobilisations incorporelles <i>(note 1)</i>	(129 370 762)	-
Autres produits	(435 388)	-
Profit net sur les actifs financiers	(15 706)	-
Profit de change	(2 387 268)	-
Résultat avant impôt sur le résultat	131 053 632	-
Charge d'impôt <i>(note 17)</i>	4 422 640	-
Charge d'impôt différé <i>(note 17)</i>	772 120	-
Résultat net pour l'exercice	125 858 872	-
Résultat de base et dilué par action <i>(note 16)</i>	2,20 \$	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		
De base	57 248 473	1
Dilué	57 295 716	1

Voir les notes ci-jointes.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

	Exercice clos le 31 décembre 2014 \$	Période à partir de la constitution en société le 1 ^{er} novembre 2013 jusqu'au 31 décembre 2013 \$
Résultat net pour l'exercice	125 858 872	-
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net au cours des périodes ultérieures :		
Profit latent sur les instruments financiers disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt de 1 101 032 \$)	6 767 687	-
Profit latent sur la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger	3 199 150	-
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	9 966 837	-
Résultat global pour l'exercice	135 825 709	-

Voir les notes ci-jointes.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

(en dollars canadiens)

	Capital social \$	Bon de souscription \$	Surplus d'apport \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Résultats non distribués \$	Total des capitaux propres \$
Solde à la date de constitution en société et au 1^{er} janvier 2014	1	-	-	-	-	1
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	125 858 872	125 858 872
Profit latent sur les instruments financiers disponibles à la vente	-	-	-	6 767 687	-	6 767 687
Profit latent sur la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger	-	-	-	3 199 150	-	3 199 150
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	-	-	1 804 898	-	-	1 804 898
Émission d'actions ordinaires dans le cadre de la convention de séparation d'entreprises (<i>note 1</i>)	11 909 000	-	-	-	-	11 909 000
Émission de bons de souscription, déduction faite des coûts et de l'impôt différé	-	245 734 723	491 877	-	-	246 226 600
Exercice réputé des bons de souscription spéciaux en actions ordinaires	245 734 723	(245 734 723)	-	-	-	-
Émission d'actions par suite du financement, déduction faite des coûts et de l'impôt différé	83 071 591	-	-	-	-	83 071 591
Exercice de bons de souscription à titre de rémunération	620 148	-	(196 750)	-	-	423 398
Émission d'actions visant l'acquisition de droits liés à des produits	294 084	-	-	-	-	294 084
Émission d'actions en vertu du régime d'achat d'actions	30 453	-	-	-	-	30 453
Prêts consentis pour achat d'actions	(595 000)	-	-	-	-	(595 000)
Solde au 31 décembre 2014	341 065 000	-	2 100 025	9 966 837	125 858 872	478 990 734

Capital social (*note 14*)

Voir les notes ci-jointes.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en dollars canadiens)

	Exercice clos le 31 décembre 2014 \$	Période à partir de la constitution en société le 1 ^{er} novembre 2013 jusqu'au 31 décembre 2013 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	125 858 872	-
Ajustements rapprochant le résultat net aux flux de trésorerie d'exploitation		
Impôt différé	772 120	-
Rémunération fondée sur des actions	1 804 898	-
Acquisition de droits liés à des produits	294 084	-
Amortissement des immobilisations corporelles	21 955	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	63 234	-
Intérêts au titre de la désactualisation	(348 876)	-
Autres produits	(424 583)	-
Profit à la vente des autres actifs financiers courants	(31 546)	-
Profit à la vente d'un actif incorporel	(129 370 762)	-
Perte latente sur un instrument dérivé	15 840	-
Profit de change latent	(2 410 213)	-
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement liées aux activités d'exploitation (note 21)	4 510 390	-
Produits différés	47 930	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	803 343	-
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats de titres négociables	(133 411 500)	-
Acquisition d'autres actifs financiers courants	(2 238 721)	-
Produit tiré de la cession d'autres actifs financiers courants	169 880	-
Placement dans des fonds	(14 157 772)	-
Prêts consentis	(38 941 363)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(69 683)	-
Produit tiré de la vente d'un actif incorporel, montant net	139 563 959	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(49 085 200)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Incidence nette de la convention de séparation d'entreprises (note 1)	1 000 000	-
Produit net tiré de l'émission de bons de souscription (note 14)	244 826 712	-
Produit net tiré de l'émission d'actions	83 035 790	1
Produit tiré de l'exercice de bons de souscription à titre de rémunération	423 398	-
Prêts consentis pour achat d'actions	(595 000)	-
Régime d'achat d'actions	30 453	-
Emprunt contracté auprès d'une partie liée (note 13)	2 500 000	-
Remboursement d'un emprunt à une partie liée	(2 500 000)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	328 721 353	1
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	280 439 496	1
Trésorerie au début de l'exercice	1	-
Écart de conversion, montant net	3 005 954	-
Trésorerie à la fin de l'exercice	283 445 451	1

Voir les notes ci-jointes.

Les montants suivants ont été classés dans les activités d'exploitation :

Intérêts reçus	2 920 285	-
Intérêts payés	22 534	-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Description des activités

Thérapeutique Knight Inc. (« Knight » ou la « Société ») a été constituée en société le 1^{er} novembre 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* à titre de filiale de Laboratoires Paladin Inc. (« Paladin »). Le 5 novembre 2013, Paladin a annoncé qu'elle avait conclu une convention définitive (la « convention d'arrangement ») avec, entre autres, Endo Health Solutions Inc. (« Endo »). Conformément aux opérations envisagées par la convention d'arrangement, Endo et Paladin sont devenues des filiales en propriété exclusive d'Endo International Limited (la « Nouvelle Endo »), et toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Paladin ont été échangées contre 1,6331 action ordinaire de la Nouvelle Endo, un montant en espèces de 1,16 \$, sous réserve d'un rajustement, et une action ordinaire de Knight en échange d'une action ordinaire de Paladin, par voie d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« arrangement »). En outre, chaque porteur d'une option de Paladin qui avait un montant dans le cours par action positif, comme défini dans l'arrangement, avait le droit de recevoir, entre autres, une action ordinaire de Knight contre chaque option de Paladin.

Par suite de la convention d'arrangement, avant la clôture de l'arrangement, le 27 février 2014, Paladin et Knight ont conclu une convention de séparation d'entreprises (la « convention de séparation d'entreprises ») prévoyant, en échange de 22 036 059 actions de Knight, le transfert des actifs qui seront détenus par Knight et des passifs qui seront repris par celle-ci (ou l'une de ses sociétés affiliées) auprès de Paladin et de Paladin Labs (Barbados) Inc. (« Barbco »), y compris : 1 000 000 \$ en espèces, tous les droits de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale pour le médicament connu sous l'appellation Impavido^{MD} (miltéfosine) (« Impavido^{MD} »), produit de Paladin utilisé pour le traitement de la leishmaniose, et un bon d'évaluation prioritaire qui devait être émis au nom de Paladin Therapeutics, Inc. (filiale de Knight renommée par la suite Knight Therapeutics (USA) Inc.) par la Food and Drug Administration (« FDA ») des États-Unis au moment de l'homologation d'Impavido^{MD} par celle-ci (le « bon ») ou, s'il n'est pas émis à temps pour la conclusion des opérations envisagées par la convention de séparation d'entreprises, tous les droits se rattachant à ce bon.

L'échange des actions de Knight et le transfert d'actifs ont été réalisés à la juste valeur. En échange de 22 036 059 actions ordinaires de Knight, la Société a comptabilisé un montant en espèces de 1 000 000 \$ et des actifs de 10 909 000 \$ dont une tranche de 10 000 000 \$ est attribuable au bon.

La Société est une société pharmaceutique spécialisée et sa principale activité commerciale a trait au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques novateurs. La Société est située au 376, avenue Victoria, bureau 220, Westmount (Québec) H3Z 1C3. En date du 28 février 2014, Knight a été inscrite à la Bourse de croissance TSX (« Bourse de croissance TSX »), et ses titres ont commencé à y être négociés le

3 mars 2014 sous le symbole « GUD.V ». Le 29 avril 2014, les titres de Knight ont commencé à être négociés à la Bourse de Toronto sous le symbole « GUD » et ont été retirés de la cote de la Bourse de croissance TSX.

Le 19 mars 2014, la FDA a approuvé Impavido^{MD} pour le marché américain et elle a émis le bon à Knight Therapeutics (USA) Inc. au nom de Knight Therapeutics (Barbados) Inc. (« Knight Barbados »). Le bon est transférable et peut être vendu à une autre entité. Il offre également au porteur un examen accéléré par la FDA de toute demande de médicament. La direction a la ferme intention de céder le bon, et celui-ci répond aux critères relatifs au classement à titre d'actif détenu en vue de sa vente au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Le 19 novembre 2014, Knight Barbados a vendu le bon en contrepartie d'un produit brut totalisant 141,9 millions de dollars (125,0 millions de dollars US).

La convention de séparation d'entreprises prévoyait également qu'une des filiales de Knight, soit Knight Barbados, à titre de donneur de licence, puisse conclure une convention de distribution et de licence accordant à Barbco, filiale de Paladin, les droits de commercialisation exclusifs d'Impavido^{MD} dans le monde, ailleurs qu'aux États-Unis, et Barbco verserait à Knight Barbados des honoraires s'élevant à 22,5 % des ventes brutes d'Impavido^{MD} dans le monde, ailleurs qu'aux États-Unis. Le 30 décembre 2014, la convention de distribution et de licence a été modifiée de manière à ce que Barbco accorde à nouveau tous les droits de commercialisation à Knight Barbados. En outre, le 30 décembre 2014, Barbco et Knight Barbados ont conclu une convention d'approvisionnement exclusive en vertu de laquelle Knight Barbados a accordé à Barbco le droit de vendre et de distribuer Impavido^{MD} dans le monde, ailleurs qu'aux États-Unis, et Knight Barbados a été nommée le fournisseur exclusif d'Impavido^{MD} de Barbco.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été préparés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») sur la base du coût historique, sauf pour les éléments qui doivent être comptabilisés à la juste valeur. Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les normes IFRS et les interprétations IFRIC publiées et en vigueur ou publiées et adoptées de manière anticipée au moment de la préparation des présents états financiers. Les méthodes présentées plus loin ont été appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées.

La préparation des états financiers consolidés annuels de la Société nécessite que la direction émette des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs, et sur les informations à fournir à l'égard des passifs éventuels, présentés à la date de clôture. Toutefois, l'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait se

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

traduire par la nécessité d'apporter des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif touché au cours de périodes ultérieures. Les domaines particulièrement complexes et exigeant un niveau élevé de jugement ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont décrits à la note 3 ci-dessous.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été approuvée par le conseil d'administration de la Société le 18 mars 2015.

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés annuels comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) Inc. et Knight Therapeutics (USA) Inc. Ces filiales sont entièrement consolidées depuis la date de constitution en société dans le cas de Knight (Barbados) Inc. et, dans le cas de Knight Therapeutics (USA) Inc., depuis la date de la convention de séparation d'entreprises, et continueront de l'être jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prendra fin.

Toutes les opérations intersociétés importantes et tous les soldes, charges et produits des activités ordinaires importants ont été éliminés à la consolidation. Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société, en appliquant des méthodes comptables cohérentes.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société mère.

b) Opérations et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées par la Société au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de la période. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux cours de change historique. Les profits et pertes de change découlant de la conversion des éléments en monnaie étrangère sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

c) Filiales de la Société

Au moment de la consolidation, les actifs et passifs d'établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis aux taux de change en vigueur aux dates

de transactions. Les écarts suivant la conversion pour consolidation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Au cours de l'exercice, la monnaie fonctionnelle de l'une des filiales de la Société, auparavant le dollar canadien, est devenue le dollar américain sans que cela n'ait eu aucune incidence importante sur les périodes précédentes.

Trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse.

Titres négociables

Les titres négociables se composent de titres liquides dont la valeur ne risque pas de changer de façon notable. Les titres négociables qui sont classés comme étant « disponibles à la vente » sont d'abord évalués à la juste valeur, et toute variation ultérieure de celle-ci est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis dans le résultat net lorsque les titres sont finalement vendus. La juste valeur des titres négociables est obtenue au moyen des techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données qui ont une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont observables, directement ou indirectement.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût selon la méthode du premier entré, premier sorti, ou à la valeur nette de réalisation, si elle est inférieure. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend principalement les coûts directs. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables.

Instruments financiers

Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

a) Placements financiers disponibles à la vente

Les placements classés comme disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction, puis réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le prix coté sur un marché, s'il est disponible, ou selon d'autres techniques si le prix coté sur un marché n'est pas disponible, ou comptabilisés au coût des placements détenus dans des entités non cotées, lorsqu'ils ne disposent pas d'un prix sur un marché actif. Les profits et les pertes latents sur les placements disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les capitaux propres à titre d'autres éléments du résultat global dans le « Cumul des autres éléments du résultat global » jusqu'à ce qu'ils soient vendus, moment auquel le cumul du profit ou de la perte sera comptabilisé dans les « Autres produits ». Les achats et les ventes de placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la date de transaction. Les pertes de valeur découlant d'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement réduisent directement la valeur comptable de l'actif et sont passées en charges dans le compte de résultat consolidé. Les pertes de valeur sur les placements en titres de capitaux propres

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

classés comme étant disponibles à la vente ne sont pas reprises avant la cession de l'instrument. En cas de sortie ou de perte de valeur des placements, tous les profits et toutes les pertes qui ont été différés dans les capitaux propres sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé. En cas de sortie des placements, les variations de la juste valeur, auparavant classées à titre de « Cumul des autres éléments du résultat global », sont reclassées au compte de résultat consolidé.

b) Prêts et créances

Les placements classés à titre de prêts et créances sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur, le cas échéant. Les intérêts au titre de la désactualisation sont présentés dans les « produits d'intérêt » au compte de résultat consolidé.

c) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat consolidé au cours de l'exercice. La juste valeur des bons de souscription échangés contre des actions ordinaires et des options sur actions est calculée selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

d) Passifs financiers

Les dettes fournisseurs et charges à payer sont classées comme des passifs financiers. Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Ils sont par la suite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts au titre de la désactualisation sont présentés dans la « Charge d'intérêt » au compte de résultat consolidé.

e) Dépréciation des actifs financiers

La Société évalue, chaque date de clôture, s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective que, par suite d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier, les flux de trésorerie futurs estimés de l'investissement ont été touchés.

Voici quelques indications objectives de dépréciation :

- les difficultés financières importantes de l'émetteur ou de la contrepartie;
- le défaut de paiement des intérêts ou du capital, ou la probabilité de faillite ou de restructuration financière du débiteur;
- le changement défavorable de facteurs juridiques ou du climat commercial qui pourrait avoir une incidence sur la valeur de l'actif;
- les pertes d'exploitation ou les pertes de flux de trésorerie réelles ou prévues indiquant des pertes persistantes liées à l'utilisation de l'actif.

f) Décomptabilisation

Un actif financier (ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) ou passif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits de recevoir ou les obligations de décaisser les flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif sont échus ou acquittés;
- la Société a transféré ses droits de recevoir ou ses obligations de décaisser les flux de trésorerie au titre de l'actif ou du passif.

Hiérarchie de la juste valeur

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation :

- Niveau 1 : prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données qui ont une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont observables, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs à long terme sont classés comme détenus en vue de la vente si la valeur comptable est recouvrée au moyen d'une vente plutôt que par l'utilisation continue, que la vente est hautement probable et que l'actif est disponible à la vente immédiate dans son état actuel. Les critères pour classer un actif comme détenu en vue de la vente comprennent la ferme intention de la direction ou du conseil d'administration de céder un actif non courant et la conclusion de cette cession dans douze mois tout au plus. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués selon la moindre des deux valeurs suivantes : la valeur comptable ou la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût historique diminué du cumul des amortissements ou du cumul des pertes de valeur, ou des deux, le cas échéant. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des éléments. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net consolidé pendant la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

La Société répartit le montant initialement comptabilisé à l'égard d'un élément des immobilisations corporelles en fonction des composantes importantes et les amortit individuellement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

L'amortissement des composantes importantes est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

Matériel informatique	de 3 à 4 ans
Mobilier et agencements	de 2 à 3 ans
Améliorations locatives	sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte

À la sortie d'une immobilisation corporelle, le coût et le cumul des amortissements et des pertes de valeur liés à l'immobilisation en question sont retirés des états financiers consolidés et le montant net, déduction faite de tout produit, est porté à l'état du résultat consolidé.

La Société réexamine périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, si bien que leur durée d'utilité peut être ajustée en conséquence. À la sortie d'une immobilisation corporelle, le coût et le cumul des amortissements et des pertes de valeur liés à l'immobilisation en question sont retirés des états financiers consolidés et le montant net, déduction faite de tout produit, est porté à l'état du résultat consolidé.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées au coût et consistent principalement en droits rattachés aux produits pharmaceutiques, en propriété intellectuelle et en connaissances techniques couvertes par des renseignements brevetés ou non brevetés. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée du contrat, la durée de vie du brevet ou la durée d'utilité attendue du produit, selon la période la plus courte, une fois qu'il est disponible à la commercialisation. Ces durées d'amortissement sont d'environ 12 ans. La Société passe en revue périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations incorporelles. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles peut donc être ajustée en conséquence.

Dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles

La Société évalue à chaque période de présentation de l'information financière s'il y a une indication qu'un actif ait pu se déprécier. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'actif excède celle de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, il faut actualiser la valeur des flux de trésorerie futurs estimés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il faut utiliser une technique d'évaluation appropriée.

Les pertes de valeur sont passées en charges dans le compte de résultat consolidé de la période considérée. Les pertes de valeur sur d'autres actifs à long terme ne sont reprises que s'il y a eu un

changement d'estimations utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables et seulement dans la mesure où les valeurs recouvrables révisées n'excèdent pas les valeurs comptables qui auraient existé, déduction faite de l'amortissement, si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée. Toute reprise est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Contrats de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrats de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple (déduction faite de tout incitatif reçu par le locataire) sont comptabilisés au compte de résultat consolidé de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

La Société offre des régimes de rémunération fondée sur des actions, qui sont décrits à la note 14. Le coût des régimes de rémunération fondée sur les actions est comptabilisé, ainsi que la hausse correspondante du surplus d'apport, au cours de la période où les conditions de service ont été remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits y rattachés et reflète dans quelle mesure la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation de la Société du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront finalement acquis. La variation de la charge cumulée comptabilisée pour la période figure dans les charges administratives portées aux comptes de résultat consolidés. Aucune charge n'est comptabilisée par rapport aux attributions dont les droits ne sont jamais acquis. Toute contrepartie versée par les salariés à l'exercice des options sur actions ou à l'achat des actions est portée au crédit du capital social. L'effet dilutif des options en cours, s'il y a lieu, est représenté par la dilution additionnelle des actions dans le calcul du résultat dilué par action.

Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions à ses administrateurs et salariés. Dans le cadre du régime, la Société versera, sous forme d'actions, un pourcentage des actions des salariés ou des administrateurs qui ont été achetées ou détenues pendant au moins deux ans par la personne. Les cotisations que la Société verse sont comptabilisées au titre des autres charges de personnel dans les charges administratives.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'instruments de capitaux propres engagés par la Société sont comptabilisés en réduction des instruments de capitaux propres émis.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires liés à une entente d'honoraires conclue avec un partenaire, où la Société touche des honoraires en fonction de certaines modalités préétablies quant aux ventes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

brutes de produits, sont comptabilisés lorsque ces modalités sont respectées, au même titre que la comptabilisation des produits des activités ordinaires du partenaire.

Produits/charges d'intérêt

Les produits ou charges d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers portant intérêt classés comme étant disponibles à la vente, les produits ou charges d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Recherche et développement

Les dépenses de recherche et de développement sont passées en charges au compte de résultat consolidé pendant la période au cours de laquelle elles sont engagées. Les dépenses de développement sont comptabilisées dans le résultat net au cours de la période pendant laquelle elles sont effectuées, à moins qu'un projet de développement respecte les critères de report et d'amortissement en vertu des IFRS. Jusqu'à maintenant, la Société n'a reporté aucune dépense de développement.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les charges d'impôt sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé sauf dans la mesure où elles sont liées à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt lié à ces éléments est comptabilisé respectivement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être reçu des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et la législation fiscale utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un résultat fiscal.

La direction passe périodiquement en revue les positions prises dans les déclarations fiscales relativement aux situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables sont soumises à l'interprétation, et constitue des provisions, le cas échéant.

Impôt différé

L'impôt différé est présenté selon la méthode de report sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de l'information financière à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être appliqués durant

l'exercice pendant lequel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, d'après les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des actifs (passifs) d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles (imposables) dans la mesure où il est probable qu'il existera un résultat fiscal auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sauf :

- si l'actif (le passif) d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, il n'a aucune incidence sur le résultat comptabilisé ni sur le résultat fiscal;
- toutefois, pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et entreprises associées, un passif d'impôt différé est comptabilisé lorsque la date à laquelle la différence temporaire se résorbera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs permettront le recouvrement de l'actif d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé concerne la même entité imposable et administration fiscale.

Taxe de vente

Les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite de la taxe de vente sauf :

- si la taxe de vente sur l'achat d'un actif ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou comme une partie d'un élément de charge, selon le cas;
- si le montant présenté des créances clients et des dettes fournisseurs comprend la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer de l'administration fiscale, ou à payer à celle-ci, est comptabilisé au bilan dans les débiteurs ou les dettes fournisseurs.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs, et présume que le

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

produit pouvant être tiré de l'exercice d'options serait affecté à l'achat d'actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période.

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend mettre en place. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

Les informations concernant les principaux jugements et estimations formulés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapportent à ce qui suit.

Évaluation de la juste valeur des actifs financiers

Lorsque la juste valeur des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé ne peut être évaluée en fonction des prix cotés sur des marchés actifs, leur juste valeur est évaluée au moyen d'autres techniques d'évaluation. Les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées proviennent de marchés observables, si possible. Autrement, il faut faire preuve de jugement pour établir la juste valeur. Le jugement repose notamment sur le risque de crédit, les taux d'actualisation et la volatilité. Les changements d'hypothèses sur ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur des actifs financiers présentée. Se reporter à la note 19 pour plus de renseignements.

Évaluation de la juste valeur des actifs non financiers acquis

La Société comptabilise initialement les immobilisations incorporelles acquises à leur juste valeur. L'établissement de la juste valeur suppose la formulation d'hypothèses concernant les prévisions sur les produits des activités ordinaires et la marge brute, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Rémunération fondée sur des actions

La Société établit le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres conclues avec les employés et d'autres personnes selon la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. Le calcul de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite l'utilisation du modèle d'évaluation le plus

pertinent pour l'attribution, qui dépend des modalités de l'attribution. Il nécessite également la formulation d'hypothèses et la détermination des données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la volatilité (se reporter à la note 14 pour plus de renseignements).

Impôt sur le résultat

Des incertitudes existent relativement à l'interprétation de réglementations fiscales complexes, de modifications apportées aux lois fiscales ainsi qu'au montant du bénéfice imposable futur et au moment auquel il sera comptabilisé. Les différences entre les résultats réels et les hypothèses posées, ou toute modification apportée à ces hypothèses à l'avenir, pourraient se traduire par un ajustement du recouvrement d'impôt ou de la charge d'impôt déjà comptabilisé. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour les conséquences possibles découlant des vérifications menées par les autorités fiscales des pays où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est déterminé selon différents facteurs, comme les antécédents découlant de vérifications fiscales passées et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'autorité fiscale. Ces divergences peuvent toucher des sujets très variés, selon les conditions prévalant dans le pays où est situé le siège social de l'entreprise.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces actifs d'impôt pourront être imputés. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement afin d'établir le montant des actifs d'impôt différé qui peut être comptabilisé selon le montant des bénéfices imposables futurs et le moment auquel ils seront comptabilisés ainsi que des stratégies de planification fiscale qui seront utilisées à l'avenir.

Se reporter à la note 17 pour plus de renseignements sur l'impôt sur le résultat.

4. PRISES DE POSITION COMPTABLES RÉCENTES

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme et des modifications sur ses états financiers consolidés.

5. TITRES NÉGOCIABLES

Les titres négociables se composent d'un dépôt à terme émis totalisant 115 000 000 \$ US portant intérêt à 0,45 % et venant à échéance le 18 septembre 2015.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

6. CRÉANCES

	31 décembre 2014 \$	31 décembre 2013 \$
Créances clients	101 389	-
Intérêts à recevoir	633 355	-
Autres débiteurs	5 801	-
	740 545	-

7. STOCKS

	31 décembre 2014 \$	31 décembre 2013 \$
Matières premières	331 148	-
Produits finis	270 632	-
	601 780	-

8. AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 décembre 2014 \$	31 décembre 2013 \$
Impôts indirects à recevoir	234 153	-
Charges payées d'avance	49 714	-
	283 867	-

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Matériel informatique \$	Mobilier et agencements \$	Améliorations locatives \$	Total \$
Coût à la constitution en société et au 1^{er} janvier 2014	-	-	-	-
Acquisitions	27 969	8 265	33 449	69 683
Coût au 31 décembre 2014	27 969	8 265	33 449	69 683
Cumul des amortissements à la constitution en société et au 1^{er} janvier 2014	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	6 768	2 727	12 460	21 955
Cumul des amortissements au 31 décembre 2014	6 768	2 727	12 460	21 955
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	21 201	5 538	20 989	47 728

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	\$
Coût à la constitution en société et au 1^{er} janvier 2014	-
Acquisitions (<i>note 1</i>)	908 995
Coût au 31 décembre 2014	908 995
Cumul des amortissements à la constitution en société et au 1^{er} janvier 2014	-
Dotations aux amortissements	63 234
Cumul des amortissements au 31 décembre 2014	63 234
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	845 761

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

11. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Prêts consentis i) \$	Dérivés i) \$	Placements financiers disponibles à la vente ii) \$	Total des actifs financiers \$
Valeur comptable à la constitution en société et au 1^{er} janvier 2014	-	-	-	-
Acquisitions	36 056 476	1 489 557	19 224 862	56 770 895
Intérêts au titre de la désactualisation	348 876	-	-	348 876
Profit net (perte nette)	-	(15 840)	7 900 086	7 884 246
Écart de conversion	1 161 459	87 913	1 153 030	2 402 402
Cessions	-	-	(169 880)	(169 880)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	37 566 811	1 561 630	28 108 098	67 236 539
Moins : partie courante	1 885 163	-	8 204 299	10 089 462
Actifs financiers non courants	35 681 648	1 561 630	19 903 799	57 147 077

i) Prêts consentis et dérivés

Le 25 juin 2014, la Société a consenti un prêt garanti de 850 000 \$ à Origin Biomed Inc. (« Origin »), lequel porte intérêt à un taux de 15 % par année et vient à échéance le 25 juin 2017. Le prêt est garanti par un droit grevant les actifs d'Origin. En outre, des bons de souscription ont été émis à l'intention de Knight visant l'acquisition de 698 483 actions privilégiées d'Origin, à un prix de 0,0794 \$ l'action. Il a été établi par la direction que les bons de souscription ont une valeur limitée et, par conséquent, ils n'ont pas été comptabilisés dans les présents états financiers. Ce prêt est classé dans les prêts et créances et au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Le 3 juillet 2014, la Société a consenti à Apicore Inc. et Apigen Investments Limited (collectivement « Apicore ») un prêt garanti de 6,9 millions de dollars (6,5 millions de dollars américains) portant intérêt à un taux de 12 % par année et venant à échéance le 30 juin 2018. Le prêt est garanti par un droit grevant les actifs américains d'Apicore. Ce prêt est classé dans les prêts et créances et au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur. La Société a également reçu 812 500 bons de souscription d'Apicore, à un prix d'exercice de 0,01 \$ le bon de souscription, visant l'acquisition d'une participation de 8,125 % dans Apicore. Le prêt et les bons de souscription ont été comptabilisés initialement à leur juste valeur. Les bons de souscription sont évalués à 1,1 million de dollars (1,0 million de dollars US), et le taux d'intérêt effectif du prêt s'élève à 21,5 %. Les bons de souscription sont classés à titre d'instruments dérivés et comptabilisés au coût étant donné qu'il n'y a pas de valeur à la cote pour ces instruments sur un marché actif. Classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, la juste valeur des bons de souscription n'a pas été présentée puisqu'elle ne peut pas être établie de façon fiable. La composante prêt a été classée à titre de prêts et créances et comptabilisée initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a comptabilisé des intérêts au titre de la désactualisation de 153 971 \$ relativement au prêt dans le compte de résultat consolidé. Signet Healthcare Partners (« Signet »), société de capital-investissement, détient un

placement en titres de capitaux propres dans Apicore. Un associé de Signet siège aussi au conseil d'administration de Knight.

Le 1^{er} décembre 2014, la Société a consenti un prêt garanti de 34,0 millions de dollars (30,0 millions de dollars US) à CRH Medical Corporation (« CRH »), lequel porte intérêt à un taux de 10 % par année. Le prêt, utilisé pour financer l'acquisition de Gastroenterology Anesthesia Associates, LLC et ses entreprises connexes, collectivement un fournisseur de services d'anesthésie établi au sud-est des États-Unis (« GAA »), vient à échéance le 1^{er} décembre 2016 et est garanti par un droit grevant les actifs de CRH et de GAA. Ce prêt est classé dans les prêts et créances et au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Le prêt a été réduit par des frais financiers et autres frais réalisés par la Société totalisant 1,7 million de dollars (1,5 million de dollars US). La Société a également reçu 3 millions d'actions ordinaires de CRH dans le cadre du prêt consenti. CRH est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « CRH ». Le prêt et les actions ordinaires ont été comptabilisés initialement à leur juste valeur relative, calculée selon le cours de clôture des actions au 28 novembre 2014 à 1,04 \$ l'action et à un taux d'intérêt effectif de 18,2 %. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a comptabilisé des intérêts de 194 905 \$ au titre de la désactualisation du prêt dans le compte de résultat. Dans le cadre du prêt conclu le 1^{er} décembre 2014, la Société a reçu des « honoraires annuels » totalisant 991 895 \$ (876 000 \$ US), qui ont été comptabilisés dans les produits différés et seront réalisés sur une période de un an dans les autres produits. Ces honoraires sont rattachés à une lettre de confort fournie par la Société à CRH qui appuie le financement de certaines obligations au titre de la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de CRH. La Société recevra un montant supplémentaire de 876 000 \$ US à l'anniversaire de la date de clôture du prêt consenti.

Le 7 juillet 2014, la Société a reçu 240 000 options sur actions de Medicure Inc., pour une durée de cinq ans à un prix d'exercice de 1,90 \$ l'option, en échange de services consultatifs devant être fournis par Knight sur une période de un an. La juste valeur des options sur actions totalisait 472 512 \$ et a été calculée selon le

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, et un montant correspondant a été inscrit dans les produits différés. Les produits seront comptabilisés sur la durée du contrat. Knight recevra des options d'actions additionnelles pendant la durée de l'entente. Medicare Inc. est une société ouverte inscrite à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « MPH.V ». Cet instrument est classé au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Au 31 décembre 2014, la Société a comptabilisé une perte latente de 15 840 \$ dans le compte de résultat consolidé.

ii) Placements disponibles à la vente

Le 26 juin 2014, la Société a conclu une entente avec Sectoral Asset Management Inc. (« Sectoral ») visant le placement de 13,9 millions de dollars (13 millions de dollars US) dans un fonds privé qui investit dans des sociétés ouvertes et fermées du secteur des soins de santé (le « Fonds Sectoral ») pour une durée de cinq ans. Le 30 juin 2014, la Société a versé un montant de 10,7 millions de dollars (10,0 millions de dollars US) dans le Fonds Sectoral et a engagé des coûts de transaction d'un montant de 538 265 \$ (504 466 \$ US). Ce placement est classé comme disponible à la vente et au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La Société a évalué la juste valeur du placement au 31 décembre 2014 selon la valeur liquidative du Fonds Sectoral et a comptabilisé un profit latent de 4,9 millions de dollars dans les autres éléments du résultat global. Un escompte de 5 % de la valeur liquidative du Fonds entraînerait une baisse d'environ 863 000 \$ de la juste valeur.

Comme il a déjà été mentionné à la note 11 i) portant sur CRH, ces titres sont classés comme étant disponibles à la vente et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. La Société a utilisé le cours de clôture au 31 décembre 2014 pour évaluer la juste valeur et a comptabilisé un profit latent de 3,0 millions de dollars dans les autres éléments du résultat global.

Le 16 décembre 2014, par l'entremise de l'une de ses filiales en propriété exclusive, la Société a conclu une entente avec Sanderling Ventures, L.L.C. (« Sanderling ») afin d'investir 11,6 millions de dollars (10,0 millions de dollars US) dans Sanderling Ventures VII, L.P., (le « Fonds Sanderling ») pour une durée de huit ans. Au 31 décembre 2014, la Société avait investi 2,7 millions de dollars (2,3 millions de dollars US) dans le Fonds Sanderling. Ce placement est classé comme étant disponible à la vente et est classé au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La Société a évalué la juste valeur du placement au 31 décembre 2014 selon la valeur liquidative du Fonds Sanderling

et a comptabilisé une perte latente de 317 391 \$ dans les autres éléments du résultat global. Un escompte de 5 % de la valeur liquidative du Fonds entraînerait une baisse d'environ 118 000 \$ de la juste valeur.

Au cours de l'exercice, la Société a également acheté des actions ordinaires de sociétés ouvertes totalisant 2,2 millions de dollars. Ces titres sont classés comme étant disponibles à la vente et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. La Société a évalué la juste valeur du placement selon le cours de clôture au 31 décembre 2014 et a comptabilisé un profit latent de 255 458 \$ dans les autres éléments du résultat global.

12. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2014 \$	31 décembre 2013 \$
Dettes fournisseurs	590 848	-
Charges à payer	1 499 063	-
	2 089 911	-

13. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

i) Emprunt contracté auprès d'une partie liée

Le 21 janvier 2014, Long Zone Holdings Inc. (« Long Zone ») (auparavant 3487911 Canada Inc.), société contrôlée par le président, chef de la direction et actionnaire de la Société, a consenti une facilité de crédit renouvelable non garantie jusqu'à concurrence de 5,0 millions de dollars à la Société pour répondre aux besoins en matière de fonds de roulement et aux besoins généraux de l'entreprise. La facilité de crédit arrive à échéance deux ans après la date d'émission et porte intérêt à un taux égal au taux préférentiel majoré de 4 %. Le 20 février 2014, la Société a prélevé 2,5 millions de dollars sur sa facilité de crédit. L'emprunt de 2,5 millions de dollars et les intérêts connexes de 22 534 \$ ont été entièrement remboursés le 8 avril 2014.

ii) Services administratifs

Pharmascience Inc., société contrôlée par le président, chef de la direction et actionnaire de la Société, a fourni des services administratifs totalisant environ 20 000 \$ à la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

14. CAPITAL SOCIAL

i) Capital social

Le capital social autorisé de la Société englobe un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, qui peuvent être émises à l'occasion en une ou plusieurs séries, sans valeur nominale. Le capital social émis et en circulation de Knight se présente comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde à la constitution en société et au 1^{er} janvier 2014	1	1
Actions émises aux termes de la convention de séparation d'entreprises (note 1)	22 036 059	11 909 000
Actions émises à l'exercice des bons de souscription, déduction faite des coûts et de l'impôt différé ii)	55 728 580	245 734 723
Actions émises à l'exercice des bons de souscription à titre de rémunération ii)	112 906	620 148
Actions émises par suite du financement, déduction faite des coûts et de l'impôt différé iii)	12 882 800	83 071 591
Actions émises à l'acquisition des droits relatifs aux produits iv)	53 763	294 084
Actions émises en vertu du régime d'achat d'actions vi)	4 486	30 453
Prêts consentis pour achat d'actions vii)	-	(595 000)
Solde au 31 décembre 2014	90 818 595	341 065 000

ii) Bons de souscription échangés contre des actions ordinaires

Le 19 mars 2014, la Société a émis 21 428 580 bons de souscription spéciaux (les « bons de souscription spéciaux ») à un prix de 3,50 \$ par bon de souscription spécial, représentant pour Knight un produit brut totalisant 75,0 millions de dollars (le « placement »). Long Zone a acheté 6 052 739 bons de souscription spéciaux aux termes du placement pour un montant de 21,2 millions de dollars. Joddes Limited, entité liée au président, chef de la direction et actionnaire de la Société, a acheté 1 127 542 bons de souscription spéciaux aux termes du placement pour un montant de 3,9 millions de dollars.

Le 10 avril 2014, la Société a émis 34 300 000 bons de souscription spéciaux additionnels (les « bons de souscription spéciaux additionnels ») à un prix de 5,25 \$ par bon de souscription spécial additionnel, pour un produit brut total de 180,1 millions de dollars. Outre la contrepartie payée, les modalités des bons de souscription spéciaux additionnels étaient sensiblement les mêmes que celles des bons de souscription spéciaux. Long Zone a acheté 7 620 000 des 34 300 000 bons de souscription spéciaux additionnels vendus aux termes du placement de bons de souscription spéciaux additionnels pour un montant de 40,0 millions de dollars.

Tous les bons de souscription spéciaux et bons de souscription spéciaux additionnels ont été convertis en actions ordinaires au cours du deuxième trimestre de 2014.

Dans le cadre de l'émission des bons de souscription spéciaux le 19 mars 2014, la Société a aussi émis à l'intention des preneurs fermes 282 266 options de rémunération de la Société qui ont ensuite été échangées contre 282 266 bons de souscription à titre de rémunération, lesquels peuvent être échangés contre une action ordinaire de Knight en tout temps jusqu'au 19 mars 2015 à un prix d'exercice équivalant à 3,75 \$ par bon de souscription à titre de

rémunération. Le 28 octobre 2014, 112 906 bons de souscription ont été échangés, pour un produit total de 423 398 \$. La tranche restante de 169 360 bons de souscription a été échangée après l'exercice clos le 31 décembre 2014 pour un produit totalisant 635 100 \$.

La juste valeur des options de rémunération, soit 1,74 \$ par option de rémunération, a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle de Black et Scholes et des hypothèses ci-dessous :

Moyenne pondérée	
Taux d'intérêt sans risque	0,95 %
Taux de rendement	Néant
Facteur de volatilité	60 %
Durée prévue (en années)	1

iii) Actions émises dans le cadre d'un placement

Le 22 décembre 2014, la Société a conclu un placement (le « placement d'actions ») d'actions ordinaires de Knight (les « actions ordinaires »), pour une contrepartie brute d'environ 87,0 millions de dollars. Une tranche supplémentaire de 12 882 800 actions ordinaires à un prix de 6,75 \$ l'action ordinaire a été émise. Long Zone a acheté 719 259 actions ordinaires dans le cadre du placement d'actions, et le chef des finances de la Société a acheté 10 000 actions ordinaires. En outre, les preneurs fermes disposaient d'une option, exercable pendant une période de 30 jours suivant la date du placement, qui leur permettait d'acheter un total de 1 932 420 actions ordinaires supplémentaires au prix d'offre afin de couvrir les surallocations, le cas échéant, et à des fins de stabilisation du marché (l'« option de surallocation »). Après la fin d'exercice, le 14 janvier 2015, l'option de surallocation a été exercée en totalité, donnant lieu à un produit brut additionnel de

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en dollars canadiens)

31 décembre 2014

13,0 millions de dollars, pour un produit brut total de 100,0 millions de dollars réalisé aux termes du placement.

Les coûts d'émission relatifs au placement de bons de souscription spéciaux, au placement de bons de souscription spéciaux additionnels et au placement d'actions ont totalisé 14,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

iv) Actions émises dans le cadre de l'acquisition des droits relatifs aux produits

Le 2 septembre 2014, dans le cadre de l'acquisition des droits relatifs aux produits, la Société a émis 53 763 actions ordinaires à un prix de 5,47 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie totale de 294 084 \$.

La Société a enregistré une charge de rémunération fondée sur des actions de 1,8 million de dollars, ainsi qu'un montant correspondant dans le surplus d'apport, et a établi la juste valeur des options sur actions au moyen du modèle de Black et Scholes et des hypothèses ci-dessous :

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Période à partir de la constitution en société jusqu'au 31 décembre 2013
Juste valeur moyenne pondérée des options	3,29 \$	-
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	1,85 %	-
Taux de rendement	Néant	-
Facteur de volatilité moyen pondéré	57,6 %	-
Taux d'extinction annualisé	2,5 %	-
Durée prévue moyenne pondérée	7 ans	-

La volatilité a été établie au moyen du cours historique de l'action de la Société et de sociétés semblables.

	Exercice clos le 31 décembre 2014		Période à partir de la constitution en société jusqu'au 31 décembre 2013	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	-	-	-	-
Options attribuées	1 644 720	5,62	-	-
Options exercées	-	-	-	-
Options échues/faisant l'objet d'une renonciation	-	-	-	-
Solde à la fin de l'exercice	1 644 720	5,62	-	-
Options exerçables à la fin de l'exercice	30 000	5,43	-	-

vi) Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions (le « régime d'achat d'actions ») permettant aux administrateurs et aux salariés d'acheter au cours du marché des actions ordinaires émises sur le capital autorisé. Les employés peuvent verser jusqu'à concurrence

v) Régime d'options sur actions

La Société offre un régime d'options sur actions réglé en instruments de capitaux propres (le « régime ») à certains de ses salariés, administrateurs et dirigeants. Le nombre total maximal d'actions réservées pour émission aux termes du régime ne doit jamais excéder 10 % des actions en circulation à la date d'attribution d'une option, et la période de l'option peut durer jusqu'à dix ans à compter de sa date d'attribution. Le conseil d'administration ou son comité désigné peut déterminer à quel moment une option deviendra exerçable et peut établir que l'option sera exerçable immédiatement après la date d'attribution, en tranches ou selon un calendrier d'acquisition.

de 10 % de leur salaire et les administrateurs peuvent verser jusqu'à 10 000 \$ par année. La Société verse, sous forme d'actions ordinaires, un montant équivalant à 25 % de la cotisation d'un salarié ou d'un administrateur, à condition que le salarié continue de travailler au sein de la Société ou que l'administrateur continue de siéger au conseil d'administration et détienne les actions

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

initiales pendant deux ans à compter de la date d'achat initiale. Les cotisations de la Société en actions ordinaires sont calculées selon la valeur initiale de l'action ordinaire à la date d'achat initiale ou la valeur de l'action ordinaire à la date de cotisation de la Société, si celle-ci est inférieure. Le nombre total d'actions ordinaires réservées à des fins d'émission aux termes du régime d'achat d'actions équivalait à 200 000 actions ordinaires de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, 4 486 actions ont été émises sur le capital autorisé à la juste valeur marchande en vertu du régime d'achat d'actions, pour un produit totalisant 30 453 \$. Au 31 décembre 2014, 195 514 actions ordinaires, réservées aux termes d'ententes d'achat d'actions, étaient disponibles en vertu du régime.

vii) Prêts consentis pour achat d'actions

Certains employés participants ont reçu un montant de 595 000 \$ sous forme de prêt consenti pour l'achat d'actions portant intérêt à un taux de 1 % par année, aux fins du financement de l'acquisition de 150 053 actions ordinaires, y compris des bons de souscription d'actions se rapportant au placement convertis en actions ordinaires au cours de l'exercice. Les obligations des employés sont garanties par une entente aux termes de laquelle les employés donnent en nantissement à la Société les titres qu'ils ont acquis, jusqu'à ce que les prêts individuels soient remboursés. Les prêts consentis pour l'achat d'actions doivent être remboursés à la Société au moment de la vente des actions ordinaires ou de la cessation d'emploi, pourvu que certaines conditions soient remplies. Ces prêts ont été comptabilisés dans le capital social.

16. RÉSULTAT PAR ACTION

De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	Exercice clos le 31 décembre 2014 \$	Période close le 31 décembre 2013 \$
Résultat net	125 858 872	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	57 248 473	1
Résultat de base par action	2,20 \$	-

15. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2014 \$	Période close le 31 décembre 2013 \$
Salaires	1 427 668	-
Régimes incitatifs à base d'actions	1 804 898	-
	3 232 566	-

La rémunération totale des principaux dirigeants (incluant les administrateurs) était la suivante :

	Exercice clos le 31 décembre 2014 \$	Période close le 31 décembre 2013 \$
Salaires	327 867	-
Régimes incitatifs à base d'actions	1 657 089	-
	1 984 956	-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

Dilué

Le résultat dilué par action a été calculé après l'ajustement du nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul de base pour réaliser la conversion des actions potentiellement dilutives. Une action potentiellement dilutive pour la Société s'entend des bons de souscription à titre de rémunération aux termes du placement de bons de souscription spéciaux et des options sur actions des salariés où le prix d'exercice est inférieur au cours de marché moyen des actions de la Société au cours de l'exercice.

	Exercice clos le 31 décembre 2014 \$	Période close le 31 décembre 2013 \$
Résultat net	125 858 872	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	57 248 473	-
Ajustement tenant compte des bons de souscription à titre de rémunération et des options sur actions des salariés	47 243	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (dilué)	57 295 716	1
Résultat dilué par action	2,20 \$	-

17. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

i) Compte de résultat consolidé

	Exercice clos le 31 décembre 2014 \$	Période close le 31 décembre 2013 \$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	4 422 640	-
Impôt différé		
Lié à la naissance et au renversement des différences temporaires	772 120	-
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat	5 194 760	-
<i>ii) État des autres éléments du résultat global consolidé</i>		
Charge d'impôt différé liée au profit latent sur les actifs financiers disponibles à la vente comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice	1 101 032	-
Charge d'impôt comptabilisée au titre des autres éléments du résultat global	1 101 032	-
<i>iii) Capitaux propres consolidés</i>		
Recouvrement d'impôt différé lié aux éléments comptabilisés dans les capitaux propres au cours de l'exercice :		
Frais d'émission d'actions	(1 873 152)	-
Recouvrement d'impôt comptabilisé dans les capitaux propres	(1 873 152)	-

iv) Rapprochement de la charge d'impôt et du bénéfice comptable multiplié par le taux d'imposition de la Société

	Exercice clos le 31 décembre 2014 \$	Période close le 31 décembre 2013 \$
Bénéfice comptable avant impôt	131 053 632	-
Au taux d'imposition prévu par la loi au Canada de 26,9 %	35 253 427	-
Charges non déductibles à des fins fiscales	88 084	-
Avantage fiscal non comptabilisé sur divers actifs d'impôt différé	1 428 333	-
Effet de l'impôt comptabilisé à des taux différents du taux d'imposition du Canada	(31 522 990)	-
Autres	(52 094)	-
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat au taux d'impôt effectif de 3,4 %	5 194 760	-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

v) L'impôt différé est lié à ce qui suit :

	Bilan consolidé		État du résultat global consolidé	
	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2014	Période close le 31 décembre 2013
Frais de financement	3 088 479	-	772 120	-
Réévaluation des placements disponibles à la vente	(1 101 032)	-	-	-
Prêts	1 344 526	-	(1 344 526)	-
Produits différés	244 889	-	(244 889)	-
Droits liés aux produits	157 195	-	(157 195)	-
Réévaluation des instruments dérivés et autres	(320 992)	-	320 992	-
Autres	2 714	-	(2 714)	-
Impôt différé	3 415 779	-	(656 212)	-
Provision pour moins-value	(3 415 779)	-	1 428 332	-
Charge (recouvrement) d'impôt différé			772 120	-
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	-	-		

Certains actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au cours de l'exercice. Compte tenu du fait qu'il s'agit du premier exercice de la Société, celle-ci ne peut garantir qu'elle dégagera assez de bénéfices à l'avenir qui lui permettront de récupérer ces actifs d'impôt différé. Si la Société était en mesure de comptabiliser la totalité des actifs d'impôt différé non comptabilisés, son bénéfice augmenterait de 1 428 332 \$, et les capitaux propres, de 1 987 447 \$.

Rapprochement des passifs d'impôt différé, montant net

	\$
Solde à la constitution en société et au 1^{er} janvier 2014	-
Charge d'impôt comptabilisée en résultat net au cours de l'exercice	(772 120)
Charge d'impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice	(1 101 032)
Recouvrement d'impôt comptabilisé dans les capitaux propres au cours de l'exercice	1 873 152
Solde au 31 décembre 2014	-

18. INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un secteur à présenter, dont la principale activité commerciale a trait au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques novateurs au Canada et partout dans le monde.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en dollars canadiens)

31 décembre 2014

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a recours à la hiérarchie des justes valeurs pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation, comme il est mentionné à la note 2. Le classement des instruments financiers au 31 décembre 2014 sont présentés à la juste valeur sur une base récurrente dans le tableau ci-dessous :

i) Actifs financiers – juste valeur

	Hiérarchie des justes valeurs Niveau	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
ACTIFS FINANCIERS			
Titres négociables	2	133 411 500	133 411 500
Autres actifs financiers			
Placement disponible à la vente dans des titres	1	8 204 299	8 204 299
Placement disponible à la vente dans des fonds	3	19 903 799	19 903 799
Instruments dérivés	3	456 672	456 672
		161 976 270	161 976 270

Au 31 décembre 2014, la juste valeur des prêts consentis s'élevait à 43,2 millions de dollars et la valeur comptable, à 37,6 millions de dollars.

ii) Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation afin d'offrir un rendement à ses actionnaires et de maintenir une structure du capital souple permettant l'optimisation des coûts du capital à un risque acceptable.

La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La gestion du capital comprend la trésorerie, les titres négociables, les autres actifs financiers (note 11) et les capitaux propres. Afin de maintenir et d'ajuster la structure du capital, la Société peut essayer d'émettre de nouvelles actions ordinaires, de racheter ses actions, et d'acquérir ou de céder des actifs. L'émission et le rachat d'actions ordinaires requièrent l'approbation du conseil d'administration.

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité des placements formé de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de participation ou dans des titres de placement liquides dont les échéances varient et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses à l'égard des activités poursuivies et des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de crédit

Le risque de crédit maximal de la Société au 31 décembre 2014 était de 193,2 millions de dollars et correspond à la valeur

comptable des titres négociables, des créances clients, des prêts, des participations dans des fonds et des dérivés. Les titres négociables et autres actifs financiers courants de la Société sont détenus auprès de diverses institutions financières renommées. Les titres négociables représentent des titres de placement liquides. Leur valeur ne risque pas de changer de façon notable et ils sont assortis d'une échéance maximale de douze mois à compter de la date d'achat.

Risque de change

La Société maintient de la trésorerie, des titres négociables, d'autres actifs financiers et des fournisseurs et charges à payer en dollars américains et, par conséquent, est exposée au risque de change sur ces soldes.

	Exercice clos le 31 décembre 2014 \$	Exercice clos le 31 décembre 2013 \$
Trésorerie	1 295 963	-
Titres négociables	115 000 000	
Autres débiteurs	17 760	
Placements disponibles à la vente dans des fonds	16 912 940	-
Prêts consentis	31 649 695	-
Instruments dérivés	952 468	-
Fournisseurs et charges à payer	(277 616)	-
Exposition nette	165 551 210	-

Au 31 décembre 2014, selon l'exposition nette indiquée précédemment, et toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse ou une baisse de 5 % du taux de change du dollar canadien

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en dollars canadiens)

31 décembre 2014

par rapport au dollar américain aurait entraîné une baisse (hausse) de 9,6 millions de dollars dans le compte de résultat et l'état du résultat global.

Risque de prix sur instruments de capitaux propres

Le risque de prix sur instruments de capitaux propres découle des variations des prix de marché des placements disponibles à la vente. Les valeurs comptables des placements exposés au risque de prix sur instruments de capitaux propres sont, dans la plupart des cas, fondées sur des prix cotés sur le marché aux dates de clôture, et ces placements avaient une juste valeur estimée de 28,0 millions de dollars au 31 décembre 2014. La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé lors de la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. La Société gère le risque de prix sur instruments de capitaux propres en appliquant des politiques rigoureuses en matière de placement approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve les décisions de placement en titres de capitaux propres.

Une variation défavorable hypothétique de 5 % des prix de marché des titres de capitaux propres disponibles à la vente de la Société donnerait lieu à une charge au titre des autres éléments du résultat global d'environ 1,4 million de dollars. La variation défavorable susmentionnée ne tient pas compte de ce qui pourrait être la meilleure hypothèse ou l'hypothèse la plus défavorable. Les résultats pourraient être pires en raison de la nature des marchés des titres de capitaux propres et des concentrations présentes dans le portefeuille de placement en titres de capitaux propres, surtout dans les situations où les liquidités se font rares, notamment dans le cas des sociétés à faible capitalisation comprises dans les titres de capitaux propres disponibles à la vente.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses titres négociables, comme il est mentionné à la note 5. La Société est d'avis que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie ne seraient pas très touchés par une variation brusque des taux d'intérêt du marché par rapport aux taux d'intérêt des placements, en raison de la courte échéance des titres négociables et des faibles rendements du marché à l'heure actuelle.

20. ENGAGEMENTS

i) Contrat de location simple

La Société est partie à un contrat de location simple visant la location de ses locaux. Les paiements annuels minimaux futurs prévus sont les suivants :

	\$
2015	37 902
2016	10 062
	47 964

ii) Engagements du Fonds

En plus de l'engagement en capital de 13,9 millions de dollars (12,8 millions de dollars US) aux fonds, comme il est mentionné à la note 11 ii), une tranche supplémentaire de 98,5 millions de dollars peut faire l'objet d'un appel de fonds aux termes des différentes ententes conclues avec les fonds.

iii) Engagement de CRH

Conformément au prêt garanti conclu avec CRH, comme il est mentionné dans la note 11 i), la Société reçoit des honoraires annuels de 876 000 \$ US et s'engage à fournir des fonds, jusqu'à concurrence de 16,7 millions de dollars (14,7 millions de dollars US), aux termes de l'entente afin d'aider CRH à financer certaines de ces obligations au titre de clauses d'indexation sur les bénéfices futurs.

21. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation se présente comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2014 \$	Période close le 31 décembre 2013 \$
Augmentation des :		
Créances clients	(740 545)	-
Stocks	(601 780)	-
Autres actifs courants	(283 867)	-
Augmentation des :		
Fournisseurs et charges à payer	1 643 881	-
Impôts sur le résultat à payer	4 492 701	-
	4 510 390	-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en dollars canadiens)

31 décembre 2014

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

i) Surallocation

Le 14 janvier 2015, les preneurs fermes ont acheté 1 932 420 actions ordinaires supplémentaires de la Société (les « actions supplémentaires ») à un prix de 6,75 \$ l'action supplémentaire par suite de l'exercice intégral de l'option de surallocation prévue aux termes du placement d'actions ordinaires de la Société conclu le 22 décembre 2014. Par suite de l'exercice intégral de l'option de surallocation, qui a dégagé un produit additionnel de 13,0 millions de dollars, le produit brut du placement a totalisé 100,0 millions de dollars.

ii) Prêt consenti à Synergy Strips Corp.

Le 22 janvier 2015, la Société, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, a conclu une convention de prêt garanti de premier rang avec Synergy Strips Corp. (« Synergy »). Le prêt garanti de 7,4 millions de dollars (6 millions de dollars US) portera

intérêt à 15 % par an et viendra à échéance le 20 janvier 2017. Dans le cadre de la transaction, la Société a reçu 4 595 187 actions ordinaires du capital de Synergy, représentant près de 6,5 % de la totalité de son capital dilué. Knight recevra également un bon de souscription de 10 ans lui permettant d'acheter jusqu'à 3 584 759 actions de Synergie à 0,34 \$ l'action.

iii) NeurAxon

Le 1^{er} janvier 2015, Knight a acquis NeurAxon Inc. (« NeurAxon ») en contrepartie d'environ 1,75 million de dollars. Knight investira des montants supplémentaires pour développer davantage la famille de produits de NeurAxon. La Société évalue présentement l'incidence comptable de cette transaction.

ÉQUIPE DE DIRECTION

Jonathan Ross Goodman **Président et chef de la direction**

Avant de fonder Thérapeutique Knight, M. Goodman fut l'un des fondateurs de Laboratoires Paladin inc., qui a été achetée par Endo Health Solutions pour 3,2 milliards de dollars. Sous sa direction, 1 \$ investi lors de sa fondation valait, 19 ans plus tard, plus de 100 \$. Avant de cofonder Paladin en 1995, M. Goodman était consultant chez Bain & Company; il a également travaillé en gestion de marque pour Procter & Gamble. Il est présentement membre des barreaux de New York et du Massachusetts et représentant accrédité de l'industrie pharmaceutique. M. Goodman est titulaire d'un B.A. (avec grande distinction) de l'Université McGill et d'un B.A. (avec mention honorable) de la London School of Economics. Il est également titulaire d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill.



Jeffrey Kadanoff **Chef des finances**

Avant de se joindre à Thérapeutique Knight, M. Kadanoff était vice-président à la planification stratégique et au développement chez Reitmans. Auparavant, M. Kadanoff avait été, durant 14 ans, consultant en stratégie chez Bain & Company. Avant de travailler chez Bain, il a été ingénieur-conseil chez Hatch. M. Kadanoff est titulaire d'un B.Ing. (avec distinction) en génie chimique, avec mineure en gestion, de l'Université McGill. Il a aussi obtenu une maîtrise en administration des affaires (avec distinction) de l'INSEAD. En outre, M. Kadanoff est membre de l'Ordre professionnel des ingénieurs de l'Ontario (Professional Engineers Ontario).



Amal Khouri **Vice-présidente au développement des affaires**

Avant de rejoindre les rangs de Knight, Madame Khouri a occupé plusieurs postes au sein de Novartis Pharma, durant plus de sept ans, dans le cadre de l'équipe du développement des affaires à l'échelle mondiale et de l'acquisition de licences, à Bâle, en Suisse. Avant de rejoindre Novartis, Madame Khouri a travaillé auprès des Laboratoires Paladin qui lui ont conféré des responsabilités élargies. Elle est détentrice d'un baccalauréat ès sciences en biochimie de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université d'Ottawa.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jonathan Ross Goodman Président et chef de la direction

Veillez consulter la section précédente intitulée Équipe de direction. M. Goodman a siégé au conseil d'administration des Laboratoires Paladin de 1995 à 2014.



Robert Lande, CFA, Administrateur

M. Lande est directeur financier de FXCM inc., une firme de courtage en devises. Auparavant, M. Lande était directeur associé et chef de l'exploitation de Riveredge Capital Partners LLC. Avant d'être à l'emploi de Riveredge Capital, M. Lande a travaillé durant plus de 16 ans au sein du groupe BCE/Bell Canada, où le dernier poste qu'il a occupé a été directeur financier de Telecom Americas Ltée (une coentreprise de Bell Canada International), d'AT&T (anciennement SBC Communications) et d'America Movil. Analyste financier agréé, M. Lande est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia et d'un B.A. en sciences économiques de l'Université McGill. M. Lande a siégé au conseil d'administration des Laboratoires Paladin de 1995 à 2014.



James C. Gale Administrateur

M. Gale est le partenaire fondateur de Signet Healthcare Partners. Il assume présentement les fonctions de président du conseil d'Alpex Pharma S.A., tout en siégeant au conseil d'administration de Spepharm AG, de Pfenex Inc., de Bionpharma Inc. et d'IGI Laboratories Inc. Avant de fonder Signet, M. Gale était chef des principales activités d'investissement et chef des services de banque d'investissement chez Gruntal & Co. LLC. Avant de se joindre à Gruntal, il travaillait auprès de Home Insurance Co., société mère de Gruntal. Plus tôt dans sa carrière, M. Gale a été spécialiste principal des services de banque d'investissement chez E.F. Hutton & Co. M. Gale est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires obtenue à l'Université de Chicago. Il a siégé au conseil d'administration de Paladin de 2008 à 2014.



Ed Schutter Administrateur

M. Schutter, président et chef de la direction d'Arbor Pharmaceuticals, LLC, a présidé auparavant Sciele Pharmaceuticals, entreprise vendue à Shionogi & Co. Ltd. en 2008 pour 1,4 milliard de dollars. Il a été précédemment vice-président du développement des affaires mondiales chez Solvay Pharmaceuticals, à Bâle, en Suisse. Ed a également été co-fondateur de North Hampton Pharmaceuticals, renommée par la suite Ventrus Biosciences. Il est détenteur d'un baccalauréat en sciences pharmaceutiques de Mercer University, d'une maîtrise en administration des affaires de Kennesaw State University et a également achevé des études supérieures en affaires internationales à Nyenrode University aux Pays-Bas.



Sylvie Tandler
Administratrice

Sylvie Tandler est une éminente spécialiste en études de marché pharmaceutique. En 2001, elle a fondé le groupe Tandler, une société de consultation en recherche de marketing pharmaceutique spécifique qui a servi 12 des 20 premières sociétés pharmaceutiques mondiales. Sylvie a dirigé le groupe Tandler jusqu'à sa vente en 2007 à IntrinsicQ LLC, et elle a assuré jusqu'en 2010 la présidence de IntrinsicQ Tandler. Elle dispose d'une expérience pratique à mener des recherches primaires à l'échelle mondiale dans les cinq principaux marchés de l'UE, ainsi qu'aux États-Unis, au Brésil et au Mexique, et a participé au développement et au lancement de produits sur ordonnance d'envergure parmi plusieurs catégories thérapeutiques. Sylvie est détentrice d'une maîtrise en gestion internationale de l'Université du Maryland.



INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

376, avenue Victoria, bureau 220
Westmount, Québec
H3Z 1C3

Téléphone : 514 484-4483
Télécopieur : 514 481-4116
Courriel : jkadanoff@gud-knight.com
www.gud-knight.com

MARCHÉ BOURSIER

Bourse de Toronto
Symbole boursier : GUD

ACTIONS EN CIRCULATION

90 818 595 actions ordinaires
(au 31 décembre 2014)

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS BOURSIÈRES DE L'EXERCICE 2014

Haut : 7,24 \$
Bas : 3,51 \$
Fermeture : 6,92 \$
Volume moyen quotidien : 341 837

AGENT DES TRANSFERTS

Société de fiducie CST
1 800 387-0825

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

3 juin 2015, à 17 h

Ce rapport annuel est également disponible à l'adresse www.gud-knight.com

This document is also available in English.



knight

www.gud-knight.com